SANTÉ *Page 3*

La clinique espère avoir les moyens de sa mission

LIGNE SNCF *Page 6*

Des trains moins nombreux mais plus fiables : promis !

LE Journal DU Médoc

N°1513 | 1.70€

Vendredi 4 septembre 2026

www.lejournaldumedoc.fr



« On n'a pas parlé de l'incendie, car on n'a pas eu envie »



Page 18

RENTRÉE SCOLAIRE. Après le feu hors normes qui marque les esprits, tout a été entrepris afin que les enfants du Porge puissent retrouver l'école dans les conditions les plus normales possibles.



CRISE

Le feu et l'urgence ont soudé les élus

Pages 4-5

MARATHON

42 km, 40 éditions et une folie douce

Pages 8-9

CASTELNAU-DE-MÉDOC

Classes surchargées et profs remontés

Page 16

PORTRAIT

Didier Deyres : il était une voix

Page 11



L'ÉDITO |

CHAPEAU LES ÉLUS !

Élargir les pare-feu et resserrer les liens. C'est l'un des enseignements du moment après que le feu de Saumos a marqué les esprits et continue de le faire. Cette semaine, nous donnons la parole à ceux qui étaient en première ligne, non pas du combat contre le feu, mais d'une autre bataille : informer la population, organiser tout ce qui fait qu'une commune tient debout, prendre des décisions rapides et efficaces. On dit souvent « *gérer l'urgence* ». Ce qui est expression bizarre dans cette société où l'on prétend tout « gérer », autrement dit canaliser, contrôler. Tour n'est pas gérable. Parfois, on s'adapte, et c'est tout. On fait un pas de côté, ou en arrière, on met un genou à terre avant de se relever. C'est ce que nous imposent notamment les événements climatiques extrêmes. Pour en revenir aux élus locaux, maires, adjoints et conseillers municipaux, car c'est bien d'eux dont il s'agit cette semaine, nous leur tirons un grand coup de chapeau pour leur mobilisation durant cette période de crise engendrée par l'incendie géant. Ce n'est pas tous les jours qu'un journaliste les félicite, qu'ils en profitent. Ils répondront peut-être qu'ils n'avaient pas d'autre choix que de réagir. C'est vrai. Reste que cette situation exceptionnelle met encore un peu plus en exergue le rôle fondamental joué par l'échelon local en pareilles circonstances. Voilà, c'est dit. La crise passée, l'émotion retombée, la



PHOTO JDM

vie normale reprendra peu à peu son cours et les bisbilles municipales ne manqueront pas, espérons-le, sans quoi nos pages seront d'un ennui fatal. Les élus sont ne constituent pas une corporation, mais ils subissent, comme d'autres groupes, notre versatilité collective en fonction des circonstances. Les bravos d'un moment laissent vite la place aux critiques et l'on a vite fait de clouer au pilori ceux qui, un peu plus tôt, étaient portés aux nues, Profitons de ce moment au cours duquel les solidarités, venues de toutes parts, débordantes même, emplissent les paroles et les actes. Reste que cette période marquera à coup sûr les élus dont c'est le premier mandat. Comme le dit bien le maire du Porge dans notre dossier : « *Nous, les élus, on n'est plus les mêmes. On est passés dans un autre monde.* »

Dominique BARRET

3 INFOS DE LA SEMAINE

STOP À UNE ÉCOLE AU RABAIS

Les communistes du Médoc soutiennent le mouvement de grève des personnels du collège de Castelnau-de-Médoc. « *L'égalité devant l'éducation exige des moyens humains à la hauteur des besoins* », estime le PCF Médoc.

Lire page 16 de cette édition.

Un marathon TRÈS SPATIAL

Laura André-Boyet, instructrice d'astronautes au Centre européen des astronautes de l'Agence spatiale européenne sera la marraine de cette 40e éditiont du marathon du Médoc dont elle donnera le départ samedi 5 septembre à Pauillac (lire pages 8-9).



PHOTO ESA

« Ne laisser personne au bord du chemin. »

C'est le message délivré lors de la réunion publique organisée par la mairie du Porge le 2 septembre. Où il était question du relogement, de la santé, de la forêt, des assurances et de la reconstruction « *qui devrait s'inscrire dans un calendrier de deux à trois ans* ».



Clinique en quête d'équilibre

SANTÉ. Rien de vraiment nouveau sous le soleil. La clinique mutualiste du Médoc, à Lesparre-Médoc, occupe une mission de service public unique et indispensable dans la presqu'île. Ce qui n'a pas de prix mais un coût qui fait mal à l'équilibre financier de l'établissement.

« *Enfin nous allons reprendre le projet de restructuration. Les travaux vont reprendre.* » C'est la bonne nouvelle annoncée par le directeur de la clinique de Lesparre-Médoc, Julien Allignon, à l'occasion du bilan d'activité de l'établissement du Pavillon de la mutualité. Après une dernière réunion d'expertise judiciaire, ledit projet devrait reprendre mi-septembre. Il porte sur une réhabilitation complète des locaux anciens de la clinique mutualiste et comprend la création de dix lits supplémentaires pour chacun de ces pôles de soins : gériatrie, post-urgence et soins médicaux de réadaptation (SMR). Le hall d'accueil de la clinique doit également être réaménagé pour devenir « *un vrai pôle d'admission* », selon le directeur.

En usant du conditionnel, Julien Allignon indique que dans la première phase de travaux, les premiers « *livrables* » seront les dix-sept lits de médecine (qui ne sont « *en plus* » de l'existant mais fermés pour cause de travaux) pour la fin du mois de février 2027. L'ensemble des phases du projet de restructuration doivent s'étaler sur environ deux années de travaux pour un coût de 12 millions d'euros dont 7 millions de fonds européens grâce aux crédits Ségur Investissement qui font l'objet d'un refinancement de l'Union européenne.

Autre bonne nouvelle, depuis le début de l'année 2026, la clinique n'a pas connu d'interruption dans la continuité des soins. Il n'a pas de praticiens dont les problèmes de recrutement ont, dans un passé récent, engendré des difficultés de l'accueil du public aux urgences ou des futures mamans dans la maternité. Deux orthopédistes puis une gynécologue obstétricienne (en fin d'année) doivent venir étoffer les équipes. Pour autant, comme l'a indiqué le directeur général des cliniques, Fabrice Hardouin, l'établissement de Lesparre-Médoc connaît encore et toujours un problème d'attractivité pour les postes de gastro-entérologie, par exemple. Ainsi, le maire de Vendays-Montalivet, Julien Dassé, médecin généraliste à Queyrac, est bien placé pour savoir que, cet été, des consultations post-endoscopie ont été assurées par des médecins du Nord-Médoc, faute de gastro-entérologue, justement. « *En, cas d'anomalies, on adresse les patients vers d'autres cliniques [que celle de Lesparre-Médoc, N.D.L.R.] - à notre grand regret -, parce que l'offre de soins n'est pas adaptée ou présente au moment où on en a besoin. Ce qui n'a pas de sens. Nous voulons faire vivre la clinique du Médoc.* » L'exemple est aussi vrai, dit-il, pour la chirurgie des membres supérieurs.



Le directeur de la clinique mutualiste, Julien Allignon, a commenté la situation de l'établissement. *PHOTO JDM*

Si le mot « inquiétude » ne figurait pas dans les slides de la réunion commentés par Julien Allignon, la situation financière de la clinique mutualiste n'est pas bonne. Elle est à replacer dans la situation partagée par nombre d'établissements privés à but non lucratif « *dont les équilibres financiers sont fortement dégradés par un sous-financement persistant face à l'inflation et aux mesures de revalorisation salariale des dernières années* », ont alerté en fin d'année 2025 la Fondation hospitalière de France et la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne. Et ce alors que l'activité est globalement élevée. C'est le cas à Lesparre-Médoc avec, par exemple, 18 970 passages aux urgences prévues en 2026 contre 17 894 l'année précédente. Et encore le mois d'août a-t-il été plus calme qu'à l'accoutumée sans doute en raison de la baisse de la fréquentation touristique dans une partie du Médoc concernée par le mégafeu de forêt.

Une autre constante nationale à laquelle le Médoc n'échappe pas, c'est la baisse de la natalité ; le taux de fécondité, qui s'est établi en 2025 à 1,56 enfant par femme, est au plus bas depuis 1918. La maternité de Lesparre est passée de 198 naissances en 2023 à 253 en 2024, puis de 236 en 2025 à une projection de 208 pour cette année 2026. Dans un audit, l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) chiffre à 2,7 millions d'euros le seul déficit de la maternité.

Le meilleur scénario du plan de retour à l'équilibre financier pourrait permettre de ne plus dépendre des tutelles, a résumé Julien Allignon. Dans l'immédiat, sans subvention de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine (ARS), le déficit de la clinique serait cette année de 2 millions d'euros. La tutelle n'a pas encore validé cette aide qui permettrait l'équilibre financier. L'audit de l'ANAP, remis à l'ARS et au Pavillon de la mutualité, « *pointe surtout les points faibles de l'entreprise de manière technique et objective* », commente Fabrice Hardouin. Il constitue un point de départ pour le dialogue avec la nouvelle directrice générale de l'ARS, Sarah Sauneron. Un dialogue qui ne porte pas uniquement sur la question financière. Si sa viabilité n'est pas remise en cause, le soutien de l'ARS à la clinique est indispensable aussi pour sa capacité de remboursement des emprunts. « *Sans l'ARS on ne pourra pas investir* », a rappelé le directeur des cliniques du Pavillon de la mutualité. Les délégations de service public ne sont prises en charge que partiellement, a-t-il rappelé en préambule de cette réunion, rendant le projet de territoire difficilement atteignable, en l'état, par un établissement tel que celui de Lesparre-Médoc inscrit dans une géographie particulière, une presqu'île, marquée par un enclavement géographiquement, un éloignement du grand centre urbain qu'est Bordeaux et son agglomération. « *On est tous d'accord sur le diagnostic* », a conclu Fabrice Hardouin, évoquant la proposition d'un « *scénario* », à la fois tenable et ambitieux, pour la fin du mois d'octobre. ■

1. Le résultat d'exercice de la clinique mutualiste de Lesparre-Médoc est passé de - 862 000 euros en 2022 à - 2,717 millions en 2023, puis de - 177 000 euros en 2024 à - 662 000 euros en 2025.

► USAGE DE L'EAU

Bassins versants en crise

Après un mois d'août marqué par des températures élevées et la sécheresse, la situation hydrologique reste préoccupante en Gironde. Les débits sont globalement stables, mais certains bassins enregistrent une nouvelle baisse. Après consultation de la cellule opérationnelle de gestion de l'étiage, la préfète de la Gironde, Sophie Brocas, a adapté les mesures de restriction des usages de l'eau en passant les bassins versants du Chenal du Gua, Deyre, Talais, la Laurina ainsi que la Jalle de Ludon au niveau « crise ». À ce stade, l'arrosage des potagers et des serres non agricoles est interdit entre 8 heures et 20 heures. L'arrosage des pelouses, jardins, espaces verts et terrains de sport, le remplissage des piscines publiques et privées, ainsi que le lavage des véhicules et les nettoyages extérieurs sont interdits. Pour les usages agricoles, les prélèvements d'eau sont également interdits. Les bassins versants du canal des étangs, de la Jalle de Castelnau ou encore de la Jalle de Blanquefort sont placés au niveau « Alerte renforcée ».

► ENFANCE ET JEUNESSE

Un Festi'Familles en grande forme

Samedi 19 septembre à la plaine de sports d'Arsac, la communauté de communes Médoc Estuaire marquera la rentrée avec la sixième édition du festival Festi'Familles qui sera forte en sport avec la preésence de champions de haut niveau qui viendront faire le show : Jonathan Paul, champion de France 2018 de football freestyle et freestyler professionnel ; Benjamin Garcia, skateur professionnel et champion du Monde 2017 ; Bartmen (danse hip-hop) ; New Dawn, tout jeune crew de danseurs bordelais qui s'empare du phénomène K-Pop pour un show ultra-visuel.

SOULAC-SUR-MER

Une saison « *perdue* » pour le Carré Océan casino

Envisagée le 26 juin, puis à la mi-juillet, l'ouverture du Carré Océan casino de Soulac-sur-mer doit encore attendre l'avis de la Commission nationale consultative des établissements de jeux, qui a lieu ce vendredi 4 septembre. « *Une ouverture se fait généralement dans les quatre à huit jours plus tard, donc on pense pouvoir ouvrir la semaine prochaine, si tout va bien* », explique Jorge Lopes, associé avec Bernard Chaussegros (Smart Group) au sein de la SAS Carré Océan. Le casino de Soulac-sur-mer a fermé administrativement ses portes le 31 juillet 2025 après que la Commission nationale a émis un avis défavorable au renouvellement de l'autorisation. Des manquements graves et répétés à la réglementation sur les jeux ont en effet été reprochés à la société Casino de la Plage qui exploitait précédemment l'établissement soulacais dans le cadre d'une délégation de service public. Fermé durant une longue période, le casino a dû repasser par une enquête publique de commodo et incommodo de la préfecture. Ce qui a allongé les délais. « *La saison est perdue* », déplore Jorge Lopes. Lequel, s'il avait été avisé de tels contretemps, aurait repoussé les travaux et envisagé l'ouverture du casino pour 2027. « *On a perdu pas loin d'un million brut des jeux* », dit-il. La discothèque et le restaurant, en revanche, ont bien pu commencer leurs activités en juillet. ■



Jorge Lopes devant le casino, alors en travaux, qui devrait employer une dizaine de personnes. *ARCHIVES JDM*

LE Journal DU Médoc

14-16, rue Camille-Maumey - BP2
33112 SAINT-LAURENT-MÉDOC
05 57 75 14 00

Presse et Médias de Gironde : EURL 99 ans - Cap. 1.500 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS Bordeaux 819 538 182

RÉDACTION · 05 57 75 14 00
redaction@lejournaldumedoc.fr
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Dominique Barret - **Journalistes :** Mathieu Caurraze & Raphaëlle Chargois.

PUBLICITÉ · 07 83 30 98 33 – 05 57 75 14 05
f.salles@lejournaldumedoc.fr
Cheffe des ventes : Fanny Salles

ANNONCES LÉGALES · 05 56 44 72 24
annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION · 05 24 07 39 63
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 74€ / **Numérique 1 an :** 48€ (prix T.T.C. au taux de 2,10%)

IMPRIMERIE
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 0926 C 86861 - **ISSN :** 1280-2093
Dépôt légal à parution

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312) produit en Espagne. Taux de fibres recyclées : 98%. Émission de GES : 60 gr CO_2 eq par exemplaire (données 2023)

votre journal

Vos élus dans le feu de l'action

TÉMOIGNAGES. Maires, agents et conseillers municipaux : le dévastateur incendie de Saumos et la crise qui s'est ensuivie ont révélé le rôle crucial des élus locaux, en première ligne pour soutenir la population en détresse.

Raphaëlle CHARGOIS et Dominique BARRET

« *Tout a commencé quand mon voisin, tout à fait par hasard, m'a fait observer que, dans le secteur de Saumos, il y avait un panache de fumée. J'ai fait le 18 et là, les pompiers m'ont dit : "Oui, on est au courant, on a déjà eu plusieurs appels à ce sujet." C'est comme ça que c'est parti. Mais je ne pensais pas que ça prendrait une telle ampleur. Je pensais que ça allait être un petit incendie limité dans une parcelle, comme on en connaît régulièrement.* » Assis à son bureau encombré de dossiers, le maire du Temple, Olivier Halard, se frotte les yeux, essuie ses lunettes. Qui aurait pu imaginer que l'incendie de Saumos, démarré mercredi 22 juillet, dévorerait 42 000 hectares de terrain, détruirait 240 habitations, causerait l'évacuation de 224 000 personnes ? Un triste record pour un drame qui, plus que jamais, a révélé l'importance de la mobilisation des élus de terrain et en première ligne, des maires. Au plus fort de la crise, lorsque les caméras étaient braquées sur les pompiers et tous les bénévoles unis pour lutter contre les flammes, les élus dits « *de proximité* » luttaient dans l'ombre, pour que d'autres crises ne s'ajoutent pas à celle de l'incendie.

Des cellules de crise créées dans l'urgence

Ce mercredi-là, alors qu'Olivier Halard observait le panache de fumée, Patrice Marchand - lui aussi élu lors des municipales de mars 2026 - recevait dans son bureau, à Carcans, un maire qui avait déjà eu l'expérience du feu de forêt de 2022 : Lionel Montillaud, édile de Sainte-Hélène. Quand soudain, le téléphone de ce dernier a sonné : c'était Fabien Tuleu, le sous-préfet de l'arrondissement de Lesparre-Médoc. Il l'informait qu'un feu inquiétant avait éclos à Saumos et pouvait menacer sa ville. Dès ce moment, les élus de Carcans ont compris qu'il leur fallait « *garder les yeux rivés sur la D6* ». Le lendemain, en pleine nuit, un nouveau coup de téléphone du sous-préfet les avertissait que Le Porge était en cours d'évacuation et qu'il fallait se préparer à accueillir des rescapés. Ils sont arrivés vers 1 heure du matin : habitants et touristes, parfois à peine vêtus, en panique. 624 personnes accueillies dans la salle de la Bugade dans la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 juillet, qu'il fallait héberger et surtout, réconforter.

À quelques kilomètres de là, Olivier Halard avait reçu la même consigne. Dès l'appel du sous-préfet, il avait réuni les élus pour mettre en place une cellule de crise, « *afin de faire face au pire* », explique le maire du Temple. « *Et le pire est arrivé vendredi.* » Ce jour-là, à 11 h 30, il participait à une réunion à Lacanau quand Fabien Tuleu lui a demandé d'évacuer le village. Le temps de rentrer, de prévenir tout le monde, il était environ midi. Heureusement la veille, les élus municipaux et les membres de la réserve communale de sauvegarde « *avaient pu prévenir les Templaises et Templais de préparer leurs affaires* ». Jusqu'à 18 heures, l'évacuation s'est donc déroulée dans le calme, avec l'aide de la gendarmerie. Des ambulances ont été mobilisées pour transporter trois personnes à mobilité réduite. Direction le parc des expositions de Bordeaux et son centre d'accueil éphémère. Puis, poussé par des vents défavorables, le « *mégafeu* » a dévoré pins et bâtiments dans la nuit du vendredi 24 au samedi 25 juillet. Le bilan final, au Temple, fera état de 11 maisons anéanties, 3 endommagées mais toujours « *vivables* », 13 dépendances (garages, granges, etc.) détruites et 5 000 hectares de forêt privée partis en fumée, sur les 7 500 que compte la commune.

Mais avant que le maire du Temple ne découvre ce désastre, dans la nuit du vendredi 24 au samedi 25 juillet, la maire d'Eysines, Christine Bost, a elle aussi reçu un appel de la préfecture : il fallait évacuer toute la partie extra-rocade de la commune. Soit près de 60 % de la population. Environ 15 000 habitants. « *Je m'attendais à ce que Saint-Médard soit impacté, mais Eysines n'étant pas une commune particulièrement forestière, on ne s'attendait pas à être évacués.* » Branle-bas de combat. « *On a mobilisé tous les services, les élus d'astreinte - certains étaient d'ailleurs concernés par l'évacuation - et on a improvisé une cellule de crise dans la salle du conseil municipal […] L'urgence était alors de répondre aux questions des gens pour les sécuriser. On a organisé des tournées de bus, évacué la résidence autonomie. On s'est réparti les missions entre élus. Des entreprises de la commune se sont mobilisées dès le samedi matin pour offrir leurs produits au PC de la mairie, qui accueillait la gendarmerie, la police municipale et des militaires de l'opération Sentinelle. Ils patrouillaient tous dans la commune pour tout sécuriser, parce que c'est angoissant de partir de chez soi en pleine nuit : les gens ont eu besoin de revenir chercher des médicaments, des animaux… Il fallait à tout prix encadrer tout ça pour éviter un mouvement de panique* », décrit la maire, qui souligne que tout s'est bien passé, tant grâce à la mobilisation des élus que grâce à « *l'écoute* » et à « *la discipline* » des Eysinais.

> « *C'est dans ce type de situation très inquiétante qu'on voit notre capacité à faire face.* »



Gilet bleu de « combat » sur les épaules, Martial Zaninetti, le maire du Porge, est en première ligne, mais pas seul dans cette crise traversée par la commune. *PHOTOS JDM*

Ainsi, que ce soit dans les communes menacées par l'arrivée du feu ou dans les villes de la métropole, qui redoutaient plutôt l'avancée des fumées toxiques, la première étape de cette guerre du feu fut la mise en place de « *cellules de crise* ». Là-dessus, les maires médocains sont tous d'accord : « *Les agents du service public ont joué leur rôle : servir, sécuriser, rassurer,* estime Christine Bost. *C'est dans ce type de situation très inquiétante qu'on voit notre capacité à faire face.* » « *Le feu est arrivé sur la D6 avant le week-end,* rappelle Patrice Marchand. *À partir de là, pour nous, le danger était imminent. On a activé le Plan communal de sauvegarde (PCS), qui avait été revu et corrigé après les événements de 2022, puis remis à jour en fonction de la canicule deux semaines plus tôt. Sa mise en œuvre est l'affaire de tous les élus : chacun sait ce qu'il a à faire, mais un événement comme celui-là est l'occasion de savoir si ça fonctionne. Ce sont des moments très forts. Ici, les choses se sont faites naturellement, on n'a pas réinventé la poudre.* »

La bataille de la communication

Parallèlement à la lutte effective sur le terrain, il fallait aussi gagner la bataille de la communication. « *L'avantage ou le tort des réseaux sociaux, c'est que la moindre information est démultipliée, surinterprétée, déformée. Ce qui a joué aussi, ce sont les cartographies erronées, qui émanaient pourtant de sources très sérieuses comme la Nasa, qui faisaient la confusion entre zones à risques et zone de l'incendie*, analyse Patrice Marchand. *Il y avait aussi les messages d'alerte de la préfecture : il suffisait que vous traversiez une zone à risque le jour précédant son évacuation et vous receviez un SMS d'alerte, même si vous ne vous y trouviez plus, ce qui a engendré quelques problèmes.* » Et puis il y avait les *fake news* répandues sur les réseaux sociaux par des individus désireux de « *faire le buzz* », s'agace le maire du Temple, Olivier Halard. Il fallait donc à tout prix éviter que ces rumeurs et fausses nouvelles ne créent des mouvements de panique et n'aggravent la difficulté de la situation, en jetant par exemple tout le monde sur les routes. « *Les retours des administrés sont très clairs : dans une situation aussi anxiogène, seule une information officielle, régulière et vérifiée permet de rassurer et d'éviter les rumeurs* », confirme



Pour Olivier Halard, maire du Temple, les sollicitations ne manquent pas.



Patrice Marchand, maire de Carcans (à droite), et le premier adjoint Christian Lalanne ont eu les yeux rivés sur la D6.



Damien Hoareau, maire de Salaunes. « *La communication de la mairie a ainsi été considérée comme une source de référence, complémentaire de celle des médias. La parole du maire et des élus a été prise au sérieux parce qu'elle était locale, directe et fondée sur les informations dont nous disposions.* »

Tous les élus ont utilisé à fond les réseaux sociaux. « *On a essayé de communiquer heure par heure, en faisant plusieurs publications dans la journée, pour que les gens ne paniquent pas pour rien, et via différentes chaînes d'informations, pour que les gens sachent ce qu'il se passait et ne prennent aucun risque*, retrace Olivier Halard. *Je pense que ça, c'est vraiment le rôle du maire : communiquer factuellement, pour qu'il n'y ait pas de psychose qui s'installe.* »

Dans le même temps, il fallait que l'administration de la mairie fonctionne et continue à gérer les affaires courantes. Le maire du Temple fait partie de ces élus qui ont dû gérer une autre forme de crise : la détresse psychologique vécue par celles et ceux qui ont perdu çà une maison, une parcelle forestière ; là des souvenirs, une source de revenus essentielle. « *Cette dimension psychologique est très importante,* souligne Olivier Halard. *Quand on annonce à quelqu'un que sa maison est complètement détruite, il faut tout de suite partir vers l'après, la reconstruction. En plus de celle du Porge, une cellule psychologique est en cours ici, tous les samedis matin à la ludothèque. Elle reçoit les gens sur rendez-vous. L'après est très important : il faut faire comprendre à tous que la vie continue.* »

L'importance de la coordination

Il y a une autre chose sur laquelle les élus du Médoc sont unanimes. C'est que, comme le dit Olivier Halard, « *dans cette crise, qu'on peut qualifier de crise de guerre, ça s'est bien passé* ». Cela ne minimise en rien les dégâts, matériels ou psychologiques. Mais les communes ont tenu bon. Et cette réussite-là, ils l'affirment, c'est celle d'un territoire qui s'est serré les coudes dans l'adversité. « *Il y a de bonnes relations entre les maires et élus du territoire, y compris au niveau des communautés de communes (CDC)*, constate le premier magistrat de Carcans. *La CDC Médoc Atlantique a notamment joué le rôle d'interface pour débloquer des matériels. On doit une fière chandelle à Laurent Peyrondet ! Et tout cela a été coordonné par les services de l'État, via un sous-préfet formidable […] Et je suis assez impressionné par l'investissement des communes viticoles du Nord-Médoc, qui ont alimenté les pompiers sur le terrain, les châteaux qui ont mis leurs cuves à disposition… Il y a là une énergie territoriale dont on peut se réjouir : la solidarité a joué à plein. Personne n'a été observateur passif : certes, on peut toujours faire plus, mais chacun est intervenu avec ses moyens* », salue Patrice Marchand.

« *Il y a eu une véritable coordination de l'ensemble des maires de la CDC et plus largement, une solidarité importante pour l'apport de matériel, de nourriture, de soutien, y compris de la part de communes éloignées comme Saint-Émilion ou Bordeaux* », note le maire du Temple. Christine Bost mentionne quant à elle un lien constant avec la préfète de la Gironde, Sophie Brocas, durant les quatre jours de l'évacuation, pour l'aider à rassurer la population ; ainsi que le lien créé avec des communes sœurs, dans un territoire qui a fait corps.

Une épreuve collective qui soude les élus

L'un des enseignements immédiats de cette crise a été résumé par le maire de Saumos, Didier Chautard, lors du conseil communautaire extraordinaire de la Médullienne : « *Je sais désormais sur qui compter en cas de besoin. Et cette solidarité fait du bien.* » Dans une équipe municipale renouvelée aux « *trois quarts* » après les élections municipales, l'élu, déjà en poste lors de l'incendie de 2022, constate que les adjoints et les conseillers municipaux se sont « *un peu découverts dans la capacité à réagir dans l'urgence* ». Une épreuve collective qui les a soudés à la vitesse grand V du feu. 10 maisons ont été détruites par le feu à Saumos et une onzième par la manœuvre d'un avion bombardier d'eau. Absent de la commune au début de l'incendie, Didier Chautard loue « *l'efficacité* » des adjoints au maire - notamment Eugénie Cabrera et Denis Lapeyre - dans leur gestion de la crise. La qualité et les compétences de chacun ont permis une bonne « *cohésion* ». La fatigue, les nuits difficiles, la peur aussi, ont traversé les journées d'un maire, Didier Chautard, qui, par nature, essaye de « *ne pas travailler à chaud* » qui, en première impression, donne l'image d'un homme qui intériorise et semble toujours « *chill* ». Ses proches lui ont quand même conseillé de faire attention à lui et de prendre du repos. Lors de la réunion de la Médullienne, Didier Chautard a su faire sourire l'assemblée : « *Je ne dirais pas que je suis marié avec ma mairie… Même si ma femme commence à avoir un sérieux doute.* »

Le Porge - Hôtel Matignon : ligne directe

Au Porge, les moyens humains et les compétences de la mairie ont été augmentés afin de faire face à la crise. Une cellule spéciale dédiée à la « *reconstruction* » a été mise en place par la préfecture, cordonnée par le colonel Patrick Bautheac, inspecteur général de la Sécurité civile, venu aider les élus à engager le nettoyage, le déblaiement, la remise en état des réseaux… Grâce à lui, les informations transitaient directement entre Le Porge et le cabinet du Premier Ministre Sébastien Lecornu, explique le maire. Sa mission étant terminée, la continuité de la cellule est à présent assurée par la sous-préfète Edwige Darracq. Martial Zaninetti a aussi pu compter sur la présence de Valentin Désiré, qui travaillait dans son cabinet lors de son précédant mandat de maire (2014-2020). Directeur de la Transition écologique en mairie de Saint-Médard-en-Jalles, il est revenu « *sur* [ses] *vacances* », afin d'apporter son aide au maire pour les relations institutionnelles et médiatiques. « *On n'aurait pas pu se relever sans eux* », note Martial Zaninetti, qui considère que cet événement les a fait changer « *de dimension* ». « [Nous] *les élus, on n'est plus les mêmes,* appuie-t-il. *On est passé dans un autre monde. Le meilleur des uns et des autres est sorti de ces moments douloureux. On se touche, on s'enlace. Il y a les regards. Il y a une fusion et une unité du village qui est ressortie. Et ça, c'est fort.* »

Épicentre des destructions et de la médiatisation, Le Porge se retrouve aussi au cœur d'enjeux nationaux. Vers la ville océane converge la puissance politique du pays. Ce à quoi un maire n'est naturellement pas préparé. Là aussi, il faut faire face, ne pas perdre de vue l'intérêt des habitants.

> « [Nous], *les élus, on n'est plus les mêmes. On est passés dans un autre monde.* »

C'est en pleine « *sieste* », chez lui, que Martial Zaninetti a appris que Sébastien Lecornu avait l'intention de venir le rencontrer sur place. La visite de la commune avec le chef du gouvernement, dimanche 16 août, a selon lui eu son importance afin de lui « *faire part de toutes nos attentes* », une partie d'entre elles figurant dans les annonces gouvernementales du lendemain. « *Les deux heures qu'on a passées ensemble,* [Sébastien Lecornu] *les a consacrées vraiment au Porge* », assure Martial Zaninetti, qui a perçu de sa part « *une belle écoute* » ainsi qu'une « *disponibilité* ».

Des leçons à tirer de cette expérience intense

Cette synergie territoriale, née au plus fort de la crise, les élus médocains sont en effet bien décidés à la préserver. Elle sera cruciale pour trouver des solutions individuelles et collectives, afin de ne jamais revivre l'été 2026. Cela impliquera nécessairement des sacrifices. « *Il ne sera plus possible de construire au bord de la forêt*, affirme Olivier Halard. *Et le prochain PLU devra prendre en compte la protection des communes, notamment la construction de pare-feu. Il en va de la sécurité des biens et des personnes. […] Il va falloir avoir une réflexion globale avec Saumos, Lacanau, Le Porge et autres sur la protection de nos communes.* »

Surtout, le maire du Temple, fâché par le délai d'intervention des canadairs sur le site de l'incendie - à 16 heures alors que le feu s'était déclenché vers midi - et par l'arrêté préfectoral qui autorisait les travaux en forêt jusqu'à 14 heures - « *alors qu'ils auraient dû l'être tout le temps* » - veut que l'État s'engage. « *Il faut qu'on tire les conséquences de cet incendie. C'est ce qu'on a dit au président de la République et au Premier Ministre. On n'a pas tiré les conséquences de 2022. On va mettre en place un plan intercommunal de sécurité au niveau de la CDC pour mutualiser les compétences dès le début 2027, pour que, en cas de crise (grêle, incendie, inondations…), on puisse s'organiser de façon encore plus coordonnée. Concernant le président et le Premier Ministre, on a le sentiment d'avoir été entendus, mais écoutés : je ne sais pas. Il va falloir voir les mesures prises. Il va falloir beaucoup de moyens, mais on a pris beaucoup de retard.* » Sur tous les sujets dont ce mégafeu a révélé l'urgence, Olivier Halard sait qu'il « *faut battre le fer tant qu'il est chaud* ». « *Il va falloir ne pas passer à autre chose* », plaide le maire du Temple, conscient que, « *le problème des crises, c'est qu'elles passent vite dans la mémoire des gens* ».

Pour Damien Hoareau, un enseignement à retenir est que « *les élus, parfois insuffisamment considérés par certains services de l'État, disposent d'une véritable capacité opérationnelle lorsqu'ils sont accompagnés par les associations syndicales autorisées de Défense des forêts contre l'incendie (ASA DFCI), la réserve communale et les bénévoles* ». « *Sans cette mobilisation locale, le feu aurait certainement parcouru davantage d'hectares* », estime le maire, qui a bien exprimé la manière dont sa commune avait dû réagir « *à l'aveugle* », sans informations concernant le positionnement des sapeurs-pompiers ainsi que la stratégie du Sdis. « *Face à ce manque d'informations opérationnelles, nous avons dû, en tant qu'élus, prendre les décisions nécessaires avec l'appui technique de l'ASA-DFCI de Salaunes et de ses bénévoles.* »

La solidarité territoriale née dans le brasier du feu de Saumos ne doit pas s'éteindre : elle doit ainsi devenir le terreau d'une coopération porteuse de solutions pour un Médoc touché en son cœur. Au fond, dans cette tragédie, les maires, récemment ou anciennement élus, ont redécouvert leur vocation, comme l'exprime si bien Patrice Marchand : « *C'est une des parties les plus intéressantes de la fonction de maire : l'aide à la population, le service public. C'est là qu'on se sent dans la plénitude de sa tâche.* »

■



Les élus médocains se sont aussi retrouvés au cœur de la mêlée médiatique et de la bataille de la communication.

TER : moins de circulations de trains, mais davantage de fiabilité

LIGNE 42. Face aux retards et aux suppressions de trains à répétition, SNCF Voyageurs, la Région et Bordeaux Métropole ont décidé de réduire l'offre de transport de la ligne Bordeaux-Le Verdon. Un choix assumé, destiné à rendre les trains plus fiables

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

Il fallait accepter de « *réduire la voilure* » pour espérer retrouver de la régularité. C'est le choix présenté lundi 31 août par Bertrand Gosselin, directeur régional de SNCF Voyageurs, lors de la présentation de la nouvelle offre de la ligne 42 en gare de Pauillac, en présence de Renaud Lagrave, vice-président du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine ; de Christophe Duprat, vice-président de Bordeaux Métropole et de Philippe Barraud, maire de Pauillac.

La ligne du Médoc, longue d'un peu plus de 100 kilomètres, reste confrontée à une contrainte majeure : elle est à voie unique. Cinq points de croisement seulement permettent aux trains de se croiser. « *Le moindre grain de sel sur un des trains de la ligne met le bazar sur l'ensemble des trains* », a résumé Bertrand Gosselin. Ce problème avait déjà été pointé du doigt lors de la venue de Jean Castex sur la ligne, fin novembre dernier. En juillet, les élus du Médoc avaient signé un courrier adressé au ministre des Transports, Philippe Tabarot ; au P.-D.G. de la SNCF, Jean Castex et au président de la Région, Alain Rousset, pour dénoncer une fiabilité jugée « *insuffisante* », marquée par des retards et des suppressions de trains, et pour porter des revendications (lire notre édition du 10 juillet 2026).

De 52 à 44 circulations

Jusqu'à présent, la ligne comptait 52 circulations quotidiennes dans les deux sens. Depuis le 31 août, la nouvelle grille ramène ce nombre à 44, soit quatre allers-retours en moins par jour. Mais les suppressions ont été ciblées sur les périodes les moins fréquentées, notamment sur les navettes entre Macau et Pessac. « *On allège en travaillant en même temps les points de croisements et les temps de retournement aux terminus* », rapporte Bertrand Gosselin.

Autre évolution : plusieurs trains jusqu'ici limités à Pessac sont désormais prolongés jusqu'à Bordeaux-Saint-Jean ou démarrent de Bordeaux. Cinq trains sont ainsi réorientés vers Bordeaux, ce qui représente environ 900 places supplémentaires chaque jour pour les voyageurs du Médoc.

La nouvelle offre s'accompagne également de l'arrivée de deux rames Regiolis, financées par la Région et par Bordeaux Métropole. Dotées d'une plus grande capacité que les autorails de grande capacité (AGC) traditionnellement utilisés sur la ligne, elles offrent environ 220 places, contre 170 pour les rames précédentes. Ces deux rames doivent notamment renforcer les capacités de la ligne aux heures de pointe, lorsque les trains sont les plus chargés. Elles représentent environ 300 places supplémentaires chaque jour.

Améliorer la régularité et réduire les suppressions

L'objectif affiché par SNCF Voyageurs est clair : améliorer de trois points la régularité de la ligne sur une année pleine et réduire de deux points les suppressions de trains. La fiabilité prime désormais sur l'augmentation mécanique du nombre de circulations.

La demande des usagers concernant la création de trains express entre Lesparre et Bordeaux n'a pas été retenue. Elle reste cependant à l'étude. Le directeur régional de SNCF Voyageurs rappelle qu'une telle évolution nécessiterait de nouveaux arbitrages : sur une voie unique, un train express qui ne s'arrête pas à toutes les gares ne peut pas circuler simultanément à une desserte omnibus. Cette évolution supposerait donc davantage de possibilités de croisements et une discussion avec les élus, les associations et les usagers.

Pour Renaud Lagrave, cette réduction de l'offre n'est pas une décision prise de « *gaieté de cœur* ». Le vice-président du conseil régional estime toutefois que les collectivités doivent désormais « *accepter de revoir leur copie* » lorsque le réseau ne permet pas de faire circuler correctement tous les trains prévus. Dans le cadre du Service express régional métropolitain (Serm), également appelé RER Métropolitain, SNCF Voyageurs et les collectivités avaient fait le choix d'augmenter la fréquence des trains sur la ligne du Médoc, qui a vu sa fréquentation augmenter de 20 %. Mais avec des retards et des suppressions de trains à répétition, « *force est de constater que ça ne marchait pas.* »

« *Les usagers nous demandent plus de régularité et surtout, veulent pouvoir compter sur les trains qui existent* », a souligné Christophe Duprat. Le vice-président de Bordeaux Métropole argue que la desserte conserve ainsi une fréquence d'environ 30 minutes aux heures de pointe, conformément aux objectifs du RER métropolitain.



SNCF Voyageurs espère que la ligne du Médoc va gagner en régularité. *PHOTO JDM*

Le problème reste celui de l'infrastructure

Ces annonces ne règlent cependant pas la question de fond : l'état de la ligne et ses contraintes techniques. « *Le réseau subit les aléas climatiques* », commente Renaud Lagrave. Le conseiller régional, comme Bertrand Gosselin, a insisté sur la nécessité d'investissements importants pour régénérer l'infrastructure, améliorer la signalisation, multiplier les possibilités de croisements et renforcer la robustesse de la ligne. Des opérations de remplacement de traverses sont notamment prévues à l'automne. De nouvelles opérations de débroussaillage doivent également être menées autour de la voie, notamment entre Lesparre-Médoc et Bordeaux.« *Faute d'investissements, il y a eu des fermetures sur d'autres lignes* », a expliqué Renaud Lagrave. Pour rappel, 134,5 millions d'euros étaient prévus pour la rénovation de la ligne du Médoc dans le volet mobilité du contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027. Mais, la baisse des dotations de l'État aux Régions fait que ce CPER est actuellement gelé.

La Région et Bordeaux Métropole appellent l'État à davantage investir dans le réseau ferroviaire, rappelant que ces collectivités financent déjà largement l'exploitation des TER. Selon Renaud Lagrave, l'État français payerait 70 euros par an et par habitant pour entretenir et moderniser son réseau ferroviaire, soit deux fois moins que d'autres pays européens. Tous les regards sont tournés vers la loi-cadre relative au développement des transports, qui intègre une loi de programmation sur le ferroviaire. Adoptée par le Sénat en avril, elle doit être examinée par l'Assemblée nationale. Cette loi doit permettre de débloquer des fonds sans savoir si les « *petites lignes* » du quotidien pourront en bénéficier. La députée du Médoc, Pascale Got, prépare un courrier pour que la ligne du Médoc intègre le réseau structurant, sans quoi elle ne sera pas éligible aux financements possibles de la loi-cadre.

Pas d'abandon de la ligne

Malgré la réduction de l'offre, les élus ont tenu à écarter toute inquiétude concernant l'avenir de la ligne 42 au sein du RER métropolitain. « *Le RER métropolitain aura toujours ses cinq branches* », a assuré Christophe Duprat, en rappelant les nouvelles possibilités données à la ligne du Médoc, ces dernières années, notamment la création des nouvelles haltes ferroviaires de Sainte-Germaine et de La Médoquine. « *Nous n'oublions pas ce territoire. C'est une ligne d'aménagement du territoire.* »

Plusieurs élus du Médoc regrettent d'avoir été écartés de la présentation de la nouvelle offre ferroviaire. Stéphane Le Bot, conseiller départemental du canton Nord-Médoc et usager de la ligne, salue la réduction des navettes Pessac-Macau et l'arrivée de nouveaux trains, mais juge les annonces insuffisantes. « *Aujourd'hui, nous n'avons toujours aucune visibilité sur les intentions sur cette ligne* », confie l'élu. Il dénonce la dégradation du service dans le Médoc, les retards, suppressions, ralentissements et fermetures de guichets. Les élus réclament désormais des nouveaux investissements en urgence pour améliorer la desserte du Nord-Médoc.

La SNCF, la Région et Bordeaux Métropole souhaitent désormais mesurer les résultats de cette nouvelle organisation dans les prochains mois. Un comité de lignes, qui se tiendra le 26 octobre à 18 heures à l'hôtel de Région à Bordeaux, permettra de faire un premier point d'étape sur la nouvelle offre de transport de la ligne 42. ■

RÉACTIONS

LES USAGERS ENCORE LOIN D'ÊTRE CONVAINCUS

La nouvelle offre présentée par SNCF Voyageurs pour la ligne 42 Bordeaux-Le Verdon ne fait pas l'unanimité. Présent lundi 31 août en gare de Pauillac, Christian Broucaret, président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut) en Nouvelle-Aquitaine, s'est dit satisfait, estimant qu'elle « *répond* [ait] *aux attentes des usagers de la ligne* ». Un enthousiasme que ne partage pas Frédérique Couvidou, présidente de l'association Mobilités Parempuyre Médoc, absente de la présentation pour des raisons professionnelles. « *Bien que ce soit un petit progrès, nous sommes loin d'avoir tout ce que nous demandons. Je ne suis pas satisfaite* », souligne cette usagère régulière. Elle reconnaît néanmoins que plusieurs mesures annoncées figuraient parmi les demandes formulées par les membres de l'association lors des réunions avec SNCF Voyageurs, ces deux dernières années.

La rentrée scolaire a par ailleurs été marquée par plusieurs annulations de trains, liées à la défaillance d'un passage à niveau. « *Payer un abonnement pour devoir trouver une autre solution le matin et le soir n'est pas acceptable* », dénonce-t-elle. Pour l'association, l'urgence reste la modernisation de l'infrastructure : « *Il faut un aiguillage non manuel à Macau, réparer la caténaire, les rails, mais aussi moins de passages à niveau…* » Frédérique Couvidou déplore un manque d'investissement : « *Le Médoc est abandonné. Cette ligne, véritable colonne vertébrale du Médoc, est pourtant vitale.* » Le courrier des maires du Médoc resterait par ailleurs sans réponse du ministre des Transports, de la Région et de la SNCF. La pétition de Mobilités Parempuyre Médoc dépasse désormais les 1 770 signatures.

PROJET PURE SALMON.

Empêcheurs de saumons

Le sujet de discussion numéro 1 en Médoc - supplanté depuis quelque temps par le mégafeu de Saumos - a le don de repousser encore plus vite que les fougères sur une terre brûlée. On se souvient que la préfète de Gironde, Sophie Brocas, en plein été caniculaire, a pris tout le monde à froid en signant, le 3 août, l'autorisation environnementale nécessaire au démarrage du projet d'élevage et de transformation de saumons porté par la SAS Pure Salmon, au Verdon-sur-mer. Les opposants au projet n'ont pas perdu le rythme. Certains d'entre eux avaient même des fourmis dans les jambes et ont couru La Ronde des Phares, au Verdon-sur-mer. Ce qui, d'après le collectif La Fraie Sauvage, a suscité quelques réactions de la part de ceux qui voudraient les voir rester mués comme des carpes : « *Bravo pour la performance sportive et pour avoir bravé les grincheux qui ont essayé de leur faire retirer leurs t-shirts et autres insignes "No Salmon" !* ».

Le nouveau round du combat a commencé par les recours au tribunal administratif de Bordeaux contre le permis de construire des installations accordées le 16 juin 2026. Localement, l'association Vive la forêt (VLF) ainsi que la SEPANSO Gironde s'inscrivent dans cette démarche. Des recours viseront également, devant la cour d'appel administrative de Bordeaux, l'autorisation environnementale du 3 août dernier. En attendant, surgit l'information terrifiante selon laquelle Pure Salmon prévoit de transformer une bonne partie de sa production de saumons en croquettes pour chiens et chats. Les hamsters et les lapins, on ne sait pas. Les anti-Pure n'ont rien contre les petfoods mais ils voient peut-être en cela une forme d'incohérence avec le discours tenu, dès le début, par Pure Salmon, consistant à dire que le projet et son élevage de 10 000 tonnes par an auraient pour vertu de contribuer à la souveraineté alimentaire du pays, les Français étant particulièrement friands de saumon.

Pas de quoi désarçonner le directeur du projet, Frédéric Carlier : « *C'est détaillé dans le dossier de l'enquête publique et lors de la réunion Coderst (conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques, N.D.L.R.), nous avons annoncé que notre production était de 6000 tonnes de filets de saumon.* » Dans le détail : « *Pour 10 000 tonnes de saumons élevés, vous avez 6000 tonnes de filets de saumons commercialisables et 4000 tonnes de co-produits valorisables. Sur un saumon de 5 kg, vous prélevez pour la consommation humaine 2 filets de 1,5 kg environ. Le reste est valorisé selon différentes filières dont la filière alimentation pour animaux de compagnie. Cette répartition n'est pas propre à Pure Salmon mais à toute installation de transformation du poisson.* » De là à dire qu'avec ses croquettes, Pure Salmon favorise le bien-être animal…



Delphine Batho attendue en Médoc. *PHOTO L'ESPERANCE*

Le Verdon-sur-mer n'a jamais autant sous le feu des projecteurs nationaux que depuis cet élevage terrestre XXL est combattu par des associations et des ONG fortiches en relais médiatiques et en soutiens politiques. La commune voisine de Soulac-sur-mer a effacé du paysage l'immeuble Le Signal qui lui valait pareille « publicité ». Tout ça pour dire que la prochaine personnalité annoncée à l'extrémité septentrionale de la presqu'île médocaine est une candidate à l'élection présidentielle. Delphine Batho, députée des Deux-Sèvres et présidente du parti Génération Écologie, y sera présente le 12 septembre. Elle avait promis de venir sur place après avoir rencontré la maire de Saint-Vivien-de-Médoc, Karine Coustolle, élue « No Salmon ». A priori, pas de toasts au saumon pour cette rencontre avec les forces vives. Avec Delphine Batho, ce sera plutôt… des croissants.

D.B.

■

Les forestiers veulent aller à la racine du feu

SYLVICULTURE. « *Les sylviculteurs ne sont pas la cause de ce désastre, ils en sont les victimes* », a appuyé le président du Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest lors d'une première réunion post-incendie.

Patrick JOUANNET

Mardi 25 août, la salle des fêtes de Saumos était presque trop petite pour accueillir cette première rencontre – une autre était prévue le 28 août à Biscarrosse, puis un troisième à Luglos – entre les sylviculteurs, propriétaires forestiers et les représentants du syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest. Le président du syndicat, Nicolas Lafon, était accompagné entre autres de Jean Ducassou, vice-président, de Jean-Jacques Heraud, vice-président Gironde, de spécialistes (juriste et économiste) du syndicat et d'Éric Dumontet, secrétaire général qui animait le débat.

En introduction le président Nicolas Lafon évoquait « *un triste rassemblement* » et dressait « *le constat d'un échec majeur* » pour lequel « *il faudra définir les responsabilités et cibler les dysfonctionnements et manquements constatés* », en toute transparence concernant les circonstances, la gestion du sinistre et les enseignements à tirer du retex (retour d'expérience). « *Le syndicat a besoin de témoignages pour appuyer toutes ses démarches et ses revendications et définir ou on en est et ce que l'on veut* », a indiqué Nicolas Lafon.

Eric Dumontet a donné la parole aux sylviculteurs présents dans la salle. Parmi eux, André Prouvoyeur, dont l'épouse est propriétaire à Saumos de la parcelle d'où est parti l'incendie, a indiqué que la remontée de cailloux lors des travaux d'enfouissement de l'*Interconnexion électrique France-Espagne Golfe de Gascogne* pourrait être l'une des causes de l'étincelle à l'origine du feu. Éric Dumontet s'interrogeait sur l'avenir des zones d'appui créées dans la lutte, sur réquisition, avec des propriétaires pas alertés, pas informés : « *Ces bois avaient une valeur ! Il faudra tenir compte de la valeur potentielle d'avenir, et il faudra envoyer la facture à la préfète. Déjà, en 2022, cela ne s'était pas trop bien passé.* » Une autre interrogation porte sur l'avenir des pare-feu. A-t-on les moyens de les entretenir ? Quid de la perte de rentabilité pour les propriétaires ? Les obligations légales de débroussaillement (OLD) ne fonctionnent pas. « *Mises en place en 1985 pour le Sud-Est, elles ne sont pas adaptées au Sud-Ouest* », selon Nicolas Lafon.

« *La gestion différenciée des bords de route et la fauche tardive sont une hérésie* », a lancé un adhérent. *Il vaut mieux un fauchage raisonné qu'un fauchage raisonnable.* «*Au départ de cet incendie, on n'a pas voulu écouter la DFCI (Défense de la forêt contre les incendies) pour utiliser ses compétences et sa connaissance de la forêt* » , a reproché un intervenant. « *Veut-on tuer la forêt ?*, a-t-il interrogé. *Ce n'est pas le pin maritime qui est en cause, c'est la première victime !*»

La réunion a également permis d'évoquer l'exploitation des bois sinistrés, les 4 000 000 m³ touchés, les problèmes de stockage et la fluctuation possible des cours du bois pour la vente, la dégradation des pistes et, dans le cas des aides fiscales, les possibilités de dégrèvement de taxe foncière et un déclassement des parcelles, qui pour leur reconstitution et la diversification pourraient bénéficier d'aides.

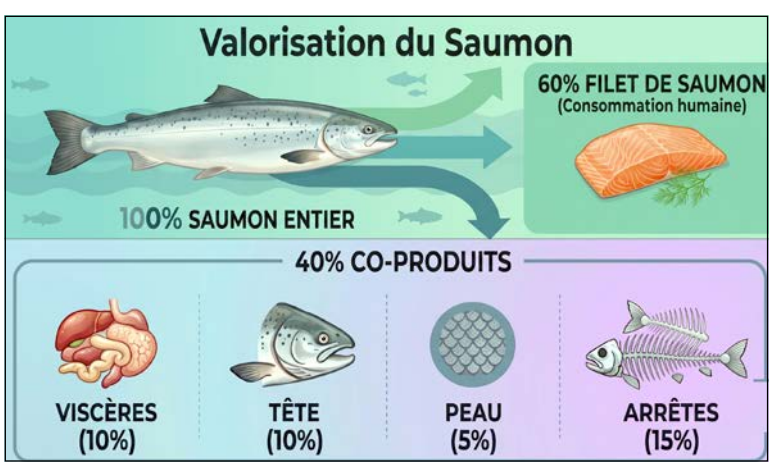
Dans une dernière intervention André Prouvoyeur a mis en garde contre les éventuelles inondations de cet hiver (les pins brûlés ne prélèvent plus d'eau). Il a attiré l'attention et demandé le respect pour les aides et les interventions de ces centaines de bénévoles volontaires, préconisant une action en justice collective des sylviculteurs par intermédiaires des syndicats.

À la lumière des témoignages communiqués il reste beaucoup d'interrogations sur la conduite des opérations dès les premières minutes, sur les moyens engagés, sur le manque de reconnaissance des compétences des DFCI et des sylviculteurs. Quelques départs anticipés à haut niveau ont même été proposés sous les applaudissements de la salle comme cela a été le cas deux jours plus tard dans la salle des fêtes du Porge où la préfète et le directeur du Service départemental d'incendie et de secours de la Gironde sont venus rencontrer les habitants sinistrés.

■



La salle de Saumos était comble pour la rencontre avec les représentants du syndicat des sylviculteurs. *PHOTO JDM-PJ*



Tout est bon dans le saumon. Un marché à ne pas laisser filer. *ILLUSTRATION SAUMON DU MEDOC*



► PROGRAMME

Trois jours de festivités

Vendredi 4 septembre

Pendant que les coureurs retirent leurs dossards au Cosec de Pauillac, de 10 heures à 23 heures, le village du marathon s'ouvre sur les quais de la ville.

Cette année, la soirée Mille-Pâtes aura lieu au Château Beychevelle, tandis que le repas Pâtes à Caisses investira la salle des fêtes de Saint-Estèphe.

Samedi 5 septembre

De 8 heures à minuit : village Marathon le long des quais de Pauillac. 9 heures : départ de la caravane publicitaire. 9 h 15 : spectacle de départ. 9 h 30 : départ du marathon sur les quais de Pauillac en une boucle (départ et arrivée au même endroit). 16 heures : remise des prix. 21 heures : spectacle musical et pyrotechnique sur les quais.

Dimanche 6 septembre

9 h 30 : balade de récupération (8 km) pour 3 000 marathoniens, accompagnants, bénévoles et partenaires à Saint-Julien Beychevelle. Inscription sur place. 12 h 30 : repas sous chapiteau au château Beychevelle et village gourmand au port de Beychevelle, en bord d'estuaire.

► LOOK

80 sans limite

Sera-t-il obligatoire d'avoir le look pour pouvoir retirer personnellement son dossard ? Si oui, quel look ? À ce jour, le secret reste bien gardé. On sait que les coureurs, hommes et femmes, devront passer obligatoirement par un espace où on leur en mettra plein les oreilles. Seul indice : le 21 juin 1982, Jack Lang a créé la Fête de la musique et partout, ce fut la musique à gogo. Surprise : au Cosec, exit le look coco, place au look Gym Tonic, clin d'œil à Véronique et Davina ! Il y aura là des tenues de sport fluo, typiques des années 1980 - et les sonorités qui vont avec - mais aussi des tenues « *Toutouyoutou* » : survêtements, leggings, shorts, grandes chaussettes, bandeaux dans les cheveux, voire casquettes : toutes les fantaisies sont permises !

► SURPRISE

Le crack du 800 m sera au départ

Il a détenu entre 2014 et 2024 le record de France du 800 mètres en 1 min 42 s 53. Il a été champion du monde en 2017 à Londres. Depuis 2016, il détient le record d'Europe du 600 mètres en 1 min 13 s 21. Pierre-Ambroise Bosse s'élancera aux côtés des 8 499 autres coureurs du marathon, samedi 5 septembre. Tiendra-t-il la distance sur les 53 x 800 m du parcours et un peu plus ? Freddy Guimard et Florent Laplanche seront particulièrement en embuscade.

Saint-Julien Beychevelle se met en quatre pour le Marathon

FESTIVITÉS. D'un bout à l'autre de l'appellation, domaines viticoles, mairie et bénévoles sont mobilisés pour cette grande fête sportive.

Monique NAUZIN

« *Passants, saluez : vous entrez dans l'antique et célèbre cru de Saint Julien !* » est-il écrit sur un panneau sur la D2, en venant de Bordeaux, juste avant le prestigieux château Beychevelle, surnommé le « *Versailles du Médoc* ». C'est, depuis plusieurs décennies, la façon dont les habitants de la petite commune de Saint-Julien Beychevelle, aux 22 domaines viticoles dont 11 grands crus classés 1855, souhaite la bienvenue aux passants qui la traversent. Des passants, il va y en avoir plusieurs dizaines de milliers, durant ce long week-end des 4, 5 et 6 septembre, Beychevelle accueillant - outre le traditionnel passage annuel des marathoniens, le jour de la course - la célèbre Soirée Mille Pâtes du vendredi soir et la balade de récupération du dimanche, pour la 3e fois de son histoire (1990, 1999 et 2026). C'est à la mairie et à ses bénévoles qu'il appartiendra de mettre en place le village gourmand dimanche : priorité sera donné aux produits locaux, à la fête, aux grandes tablées, à la musique des années 1980 et à l'art de vivre à la campagne. Ouvert au public, ce dernier se déroulera en bordure de l'estuaire, dans un havre de paix : le port de Beychevelle. De nombreux bénévoles et commerçants, sourire et bonne humeur en bandoulière, seront à la tâche pour servir les convives. On pourra se garer à proximité sur un terrain mis à disposition par le château Ducru-Beaucaillou.



Une partie des organisateurs, enthousiastes, sur les marches du château; *PHOTO JDM-MN*

La balade de récupération, une boucle de 8 km

Dimanche 30 août, journée de cohésion, près de 80 bénévoles, membres de l'Association pour le marathon des châteaux du Médoc (AMCM) ont découvert en avant-première le parcours de cette balade à laquelle 3 000 marathoniens, accompagnants, partenaires et autres, pourront participer. Le départ sera donné à 9 h 30, en bas du parc du château de Beychevelle. En plus de celui-ci, trois autres châteaux ouvriront leurs grilles aux marcheurs et leur feront déguster leur(s) vin(s) en musique, malgré les vendanges et la gêne provoquée : Branaire-Ducru, Gruaud-Larose et le château Finegrave. Après quoi, les inscrits au repas-balade rejoindront le grand chapiteau installé dans le parc du château Beychevelle.

Une exquise soirée Mille-Pâtes

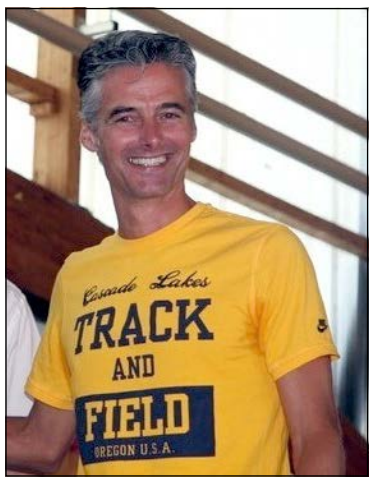
Pour fêter les noces d'émeraude de leur Marathon, les organisateurs ne pouvaient espérer plus bel écrin de verdure que le parc du château Beychevelle, joyau de l'appellation saint-julien, véritable château de contes de fées, qui accueillera la mythique soirée Mille Pâtes et le repas de la balade de récupération. Fourmillant de 1 001 légendes, ce parc « très inspiré » interpelle, suscite l'envie et la curiosité, invitant le visiteur à flâner pour découvrir des œuvres d'art éphémères ou pérennes, déployées dans son immense théâtre naturel d'essences rares ou mellifères, de parterres et bacs à fleurs mis en scène, de plans d'eau et jets d'eau. En 2024, le Château a reçu le prestigieux label Eco Jardin, devenant ainsi le seul domaine viticole de France récompensé par cette distinction. Les 1 499 invités à la Mille Pâtes pourront savourer chaque seconde de cette trop courte parenthèse, tout en se régalant lors de ce repas de gala, concocté à partir de pâtes diverses par Grégory Coutanceau. Ces agapes seront accompagnées par de prestigieux vins de l'appellation saint-julien, les domaines, des plus petits aux plus grands, ayant accepté d'offrir 1 200 bouteilles. Les 600 bouteilles de vin blanc servies à l'apéritif seront offertes par la Commanderie du Bontemps. Y régnera une ambiance de folie : on rira, on chantera et on s'éclatera sur la piste de danse. La soirée se terminera-t-elle avant 23 heures par le traditionnel feu d'artifice ? Suivant les conditions météo, celui-ci pourrait être annulé.

■

SPORTIFS ET AMBASSADEURS.

Nathalie Vasseur et Philippe Rémond honorés !

Outre la passion de la course à pied, ils ont celle du vin ! Le 3 septembre, lors de la soirée des partenaires, Nathalie Vasseur et Philippe Rémond devraient recevoir une nouvelle médaille : ils y seront honorés par la Commanderie du Bontemps de Médoc, Graves, Sauternes et Barsac car ils font rayonner le Marathon.



Philippe Rémond, champion de France et prince du Médoc.

Avec ses 15 victoires au Marathon des châteaux du Médoc, Nathalie est incontestablement la reine du parcours. Au Médoc, on l'adore ! Tout le monde chouchoute ce gentil petit bout de femme hors du commun de 62 ans, infirmière de bloc, souriante et fair-play. Originaire du Pas-de-Calais, installée depuis 1996 en Bretagne, elle porte haut les couleurs de son club breton, Les Semelles de vent de Bohars, s'illustrant dans de nombreux marathons : Paris : New York, Rotterdam, Boston, Vannes, Nantes, le Marathon des Gendarmes et des Voleurs… Et le Médoc ! Ajoutera-t-elle une 16e victoire à son palmarès ? Quoi qu'il en soit, elle est d'ores et déjà sacrée championne olympique des Jeux du Médoc.

Le Médoc a aussi son prince, Philippe Rémond, personnage emblématique de la course à pied française, champion de France de marathon en 1994 et en 2001 et neuf fois vainqueur du Marathon du Médoc ! Épicurien dans l'âme, passionné d'œnologie, toujours aussi flamboyant et adulé par le public - en particulier le public médocain - il caracole souvent encore dans l'équipe de tête des marathons, semi-marathons et autres courses de fond. En cette année de 40e anniversaire, le Marseillais d'adoption pourrait se prendre à rêver dans sa barbe bien fournie (nouveau look) à une dixième victoire au marathon du Médoc. Mais il devra composer avec ses rivaux : Thierry Guibault (6 victoires) ; Freddy Guimard, qui vise une 5e victoire et David Antoine, qui n'a pas dit son dernier mot ! Que le meilleur l'emporte, toujours dans la sportivité, la convivialité et l'amitié.



Nathalie Vasseur, la reine incontestée du Médoc. *PHOTOS HUBERT ROCHER*

Monique NAUZIN

■

40 « Médoc » sous les semelles

COUREURS DE LA PREMIÈRE HEURE. Nous avons recueilli les confidences de deux passionnés qui courront leur 40e Médoc : l'Ambarésien Daniel Vallée et Patrice Peyroux.

Monique NAUZIN

Daniel Vallée, 77 ans, s'élancera aux côtés de son petit-fils, pour sa grande fierté.

« *Jamais je n'aurais pensé arriver à cette 40e édition. Combien de fois j'ai dit, sûr de moi, à mon entourage : " C'est ma dernière participation" ? Mais plus personne ne me croyait car, dès qu'arrivaient les premiers jours de mars, j'échangeais des SMS avec Patrice Peyroux, pour avoir quelques indiscrétions sur le jour précis des inscriptions. Et, ce jour-là : réquisition de l'ordinateur, stress puis libération : "Ouf ! J'ai mon dossard !" S'ensuivait la mise en place d'un plan d'entraînement. Le Médoc est motivant, mais il faut être sûr d'aller jusqu'au bout de la préparation, côté santé. Chaque marathon a sa particularité et je pourrais retrouver des souvenirs pour chacun. Mais je ne peux pas oublier la première édition, mon premier marathon. Pas de cohue dans la traversée de Pauillac : nous étions près de 500 coureurs. En 2004, pour la 20e édition, beaucoup de coureurs de mon club, l'A.S. Ambarésienne Sport Endurance, avaient fêté l'événement, soit en courant avec une tenue identique ; soit comme spectateurs, sur le bord de la route, avec des banderoles. De façon plus personnelle, deux autres éditions, 2013 et 2024, sont gravées dans ma tête car, pour des raisons de santé, je n'aurais pas dû courir. Mais pour le Médoc, on met de côté les recommandations médicales ! En 2011, 2018, 2023, je me suis préparé de façon originale au marathon ; en faisant, l'été, le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, au départ de Puy-en-Velay, tantôt par le Camino Francès, tantôt par la Côte Atlantique. Concernant le vin, je crois que, à la différence de Patrice, je n'ai jamais su que des bouteilles, autres que celles de tous les coureurs, m'étaient destinées, certaines années, sur le podium !* »

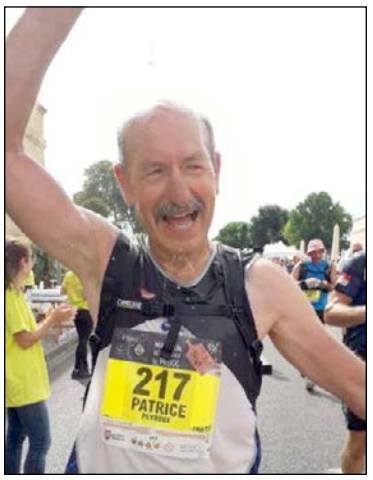


Il s'était donné comme objectif de courir le 30e marathon : le voilà au 40e. Prochain objectif : courir le Médoc en 2030 ! *PHOTO JDM-MN*

Patrice Peyroux, féru de vin et réservé

Originaire de Canéjan, près de Bordeaux, amoureux de la nature et de la vie au grand air, Patrice Peyroux avait 30 ans lorsqu'il a contracté le virus du Médoc, le 14 septembre 1985, dès les premières foulées. C'était son premier marathon. « *Dans les moments psychologiques difficiles de ma vie, la perspective de ce marathon m'a porté ! Le Médoc, c'est un phare* », confiait en 2014 ce coureur d'un tempérament discret et réservé, qui ne tarit pas d'éloges sur l'esprit et l'organisation de cette course, sur sa convivialité, la beauté de son parcours et son côté fête de village. Il faut dire qu'il a vu naître et évoluer ce marathon au gré de ses éditions. De son père qui a grandi dans les jardins de Lafite et qui a été son meilleur supporter durant la course, il a hérité le respect et la passion du vin. Il travaille avec amour ses 180 pieds de vigne, élabore son propre vin. C'est son dada. À tel point que son rêve serait d'être intronisé par la Commanderie du Bontemps de Médoc, Graves et Sauternes.

■



Patrice Peyroux : une photo qui se passe de commentaires. *PHOTO S. PEYROUX*

CONVIVIALITÉ.

Saga Hobeika : le plaisir de courir entre famille et amis



Sinad Hobeika, Virginie, Evann et George, « le Patriarche », déguisés en Superman en 2019 *PHOTO S.H*

« *Ma famille est éparpillée aux quatre coins du monde. Le Marathon des châteaux du Médoc, c'est le moment où, depuis 2019, l'on essaie, tous les ans, de se retrouver autour d'une passion commune : le sport et le vin* », confie Sinad Hobeika, anesthésiste-réanimateur dans une clinique bordelaise. En 2018, ce dernier avait décroché, in extremis, le sésame pour courir son premier Marathon des châteaux du Médoc. Ce fut la révélation : la naissance d'un engouement sans pareil pour ce marathon qui coche, à ses yeux, quatre cases fondamentales : la santé, le sport, la convivialité, la fête… Ainsi qu'une 5e case : celle de la culture du vin, avec son terroir, son histoire, ses traditions et son art de vivre…

Sa famille est d'origine libanaise. Or, « *le Liban possède l'une des traditions viticoles et l'une des histoires de la vigne les plus anciennes au monde (plus de 6 000 ans)* ». Son enthousiasme est communicatif et, dès 2019, il court le Marathon des châteaux du Médoc avec son père George, « *le patriarche* » - 70 ans, éminent pédiatre de la région parisienne - et avec Virginie Guinet Hobeika, son épouse - chirurgienne orthopédiste à la clinique mutualiste de Lesparre.

Pas question de courir sans être déguisés dans le thème de l'année ! L'an dernier, ils étaient quatre et incarnaient Poséidon, le dieu de la Mer, des Océans et Tempêtes, trident à la main. Pour la 40e édition, ils seront six (donc au complet), renforcés par deux autres anesthésistes-réanimateurs : Evann Hobeika, son frère, venu spécialement de La Réunion, et Maxime Giffa, qui exerce à Nancy. Le sixième, Simon Mouchel, un proche lui aussi, est chirurgien orthopédiste au Havre. Les six compères, pratiquant tous le tennis amateur, seront en tenue de tennis flashy, perruqués et raquette à la main, désireux de faire un clin d'œil à Yannick Noah, vainqueur à Roland-Garros en 1983 (Sinad y a été ramasseur de balles en 1997). Iront-ils jusqu'à faire la chenille et à chanter *Saga Africa* sur les derniers mètres de tapis avant l'arrivée ?

Monique NAUZIN

■

ANIMATIONS.

Des soignants musiciens dans le parc du château Phélan-Ségur

Joyeuse, festive, entraînante, la fanfare de rue Les Graves de Pessac fera vibrer le parc du château Phélan-Ségur samedi. Percussionnistes ou soufflants, ses musiciens sont pour la plupart des soignants du CHU de Bordeaux - dont l'éminent professeur Benjamin Bouyer. Avec sa vue plongeante sur l'estuaire, Phélan-Ségur est traditionnellement le château où les marathoniens s'attardent le plus. On y chante, on y danse, on y fait des selfies, on y grignote, on y trinque, on y fait son cinéma ! On s'y ressource mentalement et physiquement avant d'avaler la dizaine de kilomètres (les plus durs) qui séparent le château du tapis vert de l'arrivée.

Monique NAUZIN

■



Phélan-Segur, le lieu rêvé pour poser et faire une pause ! *PHOTO EUGÉNIE BACCOT*

ASSOCIATION.

Le visage du Sage

L'AMCM a récemment élu son « *Sage* ». Connu comme le loup blanc, il connaît tous les partenaires et sait trouver pour eux les mots qui feront « tilt ». Il est vrai que nul ne connaît mieux que lui, la *Fabuleuse aventure du Marathon des châteaux du Médoc* (cf. son livre). Il l'a vécue jusqu'au plus profond de ses tripes et portée avec son cœur et son esprit.

Il est l'un des fondateurs du Marathon et toujours l'un de ses acteurs plein de sagesse. Il l'a couru incognito, à la barbe des autres organisateurs, affublé du masque funéraire du pharaon Toutânkhamon au début des années 1990. En 1989, il l'avait couru avec un masque de clown. Il semble plus pharaon que clown, quoique… C'est bien sûr du docteur Hubert Rocher qu'il s'agit : l'âme et la mémoire du marathon.

Monique NAUZIN

■



Le marathon, c'est un peu son bébé, il est de ceux qui ont contribué à le fonder, le faire grandir à acquérir acquérir une notoriété. *AMCM*

E.Leclerc

DU 1ER AU 12 SEPTEMBRE 2026



LES PLEINS POUVOIRS D'ACHAT

DES OFFRES À NE PAS MANQUER POUR BOOSTER VOTRE POUVOIR D'ACHAT.

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « ARIEL PODS »(1)(2)

ARIEL

70%
Ticket E.Leclerc avec la Carte*

DÈS 2 PRODUITS ACHETÉS



AVANTAGE APPLIQUÉ SUR LE PRODUIT LE MOINS CHER

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « FINISH »(1)(2)

finish

-80%
sur le 2e produit acheté



AVANTAGE APPLIQUÉ SUR LE PRODUIT LE MOINS CHER

34%
Ticket E.Leclerc avec la Carte*

SUR LES BIÈRES ET LES CIDRES(3)



MERCREDI 2 SEPTEMBRE

34%
Ticket E.Leclerc avec la Carte*

SUR LES TABLETTES DE CHOCOLAT(4)



MERCREDI 2 SEPTEMBRE

-30%

SUR UNE SÉLECTION DE PC « ASUS »

ASUS



SAMEDI 5 SEPTEMBRE

GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

(1) Irritants. (2) Produits dangereux. Respecter les précautions d'emploi. (3) Hors Eco+. (4) Hors Eco+ et C'est Qui Le Patron ?! *Carte E.Leclerc 100 % gratuite et disponible immédiatement. Les offres en Tickets E.Leclerc ou avantages immédiats sont non cumulables avec des produits de la même gamme bénéficiant d'un autre « Ticket E.Leclerc », avantage immédiat ou d'une autre promotion. Bon d'achat réservé aux porteurs de la Carte E.Leclerc, sur présentation en caisse de la Carte E.Leclerc et valable dès le lendemain de son obtention, cumulable sur la Carte E.Leclerc et utilisable sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc sont limitées à 15 produits par foyer par opération. Les offres en avantage immédiat sont limitées à 5 produits par foyer pour cette opération. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente. Pour connaître la liste des magasins et des Drives participants, les dates et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc N°Cristal 09 69 32 42 52 APPEL NON SURTAXÉ du lundi au samedi de 9 h à 19 h.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.
LA LOI INTERDIT LA VENTE D'ALCOOL AUX MINEURS. DES CONTRÔLES SERONT RÉALISÉS EN CAISSE.

Il était une voix

DIDIER DEYRES

Dans toute crise, des voix s'élèvent, des personnalités sortent du lot. C'est le cas de celui que l'on surnomme ici « *Didou* », agriculteur, ancien premier adjoint au maire, qui a ressenti le mégafeu destructeur comme la réplique d'une histoire intime douloureuse.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr



Didier Deyres se préoccupe de l'avenir proche de sa commune traversé par le feu : « *Il nous faut de l'aide. On ne peut pas reconstruire en l'état.* » *PHOTO JDM*

« *Merci Didou pour ce que tu as dit.* » Didier Deyres répond par un sourire discret en croisant dans le bourg cette habitante du Porge. Elle devait être présente dans la salle des fêtes du village, deux jours plus tôt. Les autorités étaient venues présenter aux habitants un premier « *retour d'expérience* » détaillant les circonstances et ce qui fut entrepris pour lutter contre le feu de Saumos, devenu mégafeu. L'enfant du village a pris le micro et s'est levé. Ses mots ont percuté le directeur du Service départemental d'incendie et secours (Sdis) à qui il a reproché, en face-à-face, des ordres et une stratégie décorrélés de la situation du « *terrain* » et un manque de moyens pour, au moins, essayer de contenir la pointe du feu, qui se dirigeait vers le village, le 22 juillet.

L'ambiance n'était pas insurrectionnelle mais tendue. « *J'ai eu la chance de faire du judo depuis mes cinq ans,* dit-il. *C'est un sport dans lequel il faut savoir se contrôler. Mais quand ça pète, ça pète. On peut montrer sa colère sans dire de gros mots.* » C'est ce qu'il a fait, relayant ce sentiment fortement partagé dans la commune : « *J'étais sur place. On a été abandonnés, au Porge.* » Ce qu'il préconise ? « *Déjà, interdire tous les travaux de broyage forestier en risque rouge ou sévère ! En cette période de sécheresse, il faut plus de présence par secteur pour la rapidité d'intervention et des moyens de renforts très vite, avec intervention des avions Dash et Canadair dans l'heure qui suit le départ de feu ! Il faut revoir la flotte des avions mais aussi le lieu où ils sont basés !* »

Le feu a eu pour vertu de resserrer les liens

Cette voix forte, que son épouse Béatrice lui demande parfois de moduler un peu, vient peut-être du fait, songe-t-il, qu'il a « *l'habitude de parler avec les anciens, qui sont souvent sourds* ». L'expérience de la prise de parole dans les coopératives et groupements agricoles, dans lesquels il avait des « *responsabilités* » a fait le reste. Il est une voix écoutée. Pour un peu, il aurait pu monter sur scène, à Bordeaux, lors du concert caritatif « SOS Solidarité Incendies », organisé autour de Pascal Obispo, afin de lever des fonds en faveur des Français qui ont subi les incendies de cet été marqué au fer rouge. Mais non, il est sagement resté dans la salle avec le public, tandis que cette soirée qui « *fait plaisir* » était retransmise au Porge, sur un écran à côté de la salle des fêtes. Le feu a resserré les liens dans le village. Ce qui n'est pas pour lui déplaire, à lui qu'on pourrait décrire comme un Porgeais de souche, en raison de son attachement à la forêt, son cadre de vie.

200 des 300 hectares de forêt qu'il possède avec son frère Laurent, via un groupement forestier, ont été détruits, dans différentes parcelles du Porge, de Saumos, du Temple et de Blagon. Tout n'est pas perdu mais une partie de son « *complément de retraite* » a flambé. Il compte sur un Syndicat des sylviculteurs dynamique pour montrer le chemin du relèvement, dans ces circonstances où des patrimoines de long terme sont partis en fumée. Alors qu'il est arrivé à mi-chemin de ses 65 et 66 ans, le moment est largement venu pour lui de prendre du recul vis à vis des sociétés civiles d'exploitation agricole Deyres Frères et de la Basse Lande. Soit 850 hectares de cultures : maïs doux, haricots verts, petits pois… Le double du patrimoine laissé par ses parents, Marc et Françoise Deyres. La transmission des parts à son fils Jonathan, frère aîné de Mathias, est faite. Il est « *installé depuis quatre ans* ». La conjoncture n'est plus celle qui a permise à l'entreprise agricole de s'agrandir et de vivre « *bien* ». Un nouveau cycle s'est ouvert, peut-être moins florissant, qui oblige à être innovant et à trouver des sources de diversification. À Salaunes, le projet agri-photovoltaïque est « *bloqué* ». Une étude est lancée pour créer un méthaniseur agricole.

Comme une réplique douloureuse de 1989

Tout est parti de l'impulsion donnée par son père, dit « *Pacot* » (merci de prononcer le « *t* » à la fin), « *ancien résinier* » qui, par la suite, « *a monté une activité de travaux forestiers* ». Il avait acquis une centaine d'hectares de terres défrichées et mises en cultures céréalières dans les Landes, en pleine sécheresse de l'année 1976. Faute d'irrigation, « *tout a grillé* ». Cet homme « *autoritaire* », comme le décrit son fils, était premier adjoint au maire chargé de la forêt, comme il l'a été par la suite. « *Le feu de 1989 l'a tué.* » Instant suspendu à l'abri des averses sous la structure en bois de la halle ombrière. Les larmes montent aux yeux de Didier Deyres, lui coupent presque la voix, lorsqu'il évoque ce papa emporté à l'âge de 60 ans, deux jours après un double pontage. « *Il avait un petit cœur* », explique-t-il, ou plutôt une faiblesse cardiaque qu'il ignorait. Sur le terrain, pendant cet incendie majeur, furieux de la tournure des choses, arrivé « *en furie* » au poste de commandement des pompiers, « *il a fait un malaise* ». Dans les archives de l'INA, on retrouve les images de l'évacuation du camping municipal de La Grigne et les campeurs qui s'installent sur l'esplanade de la salle des fêtes du Porge. Claude Coureau y a consacré un livre, dont le titre résonne aujourd'hui encore puissamment, *Le Porge village meurtri*. Cette réplique de l'histoire, collective et personnelle, explique aussi pourquoi « *Didou* » met tant de cœur dans la défense du village. Lui aussi a déboulé furax au PC du Sdis. Lui aussi est un homme en colère face à « *ce gâchis* », moins sanguin sans doute que ne l'était son père, plus pondéré.

> *« On peut montrer sa colère sans dire de gros mots. »*

Il fait partie de ceux qui sont restés, n'ont pas évacué, afin de défendre sa maison, puis celle de son fils Jonathan, à la sortie nord-est du village, en direction de Lacanau. Un soir, la lumière chez lui était allumée ; les gendarmes sont venus taper à la porte. « *Je n'ai pas bougé* », explique-t-il, le regard malicieux. Comme d'autres, il n'a pas évacué, a préféré faire face. Être présent, utile, comme aime l'être cet « *enfant du pays* », ainsi qu'on le nomme parfois aussi. Son rôle d'adjoint au maire, perdu après la défaite de l'équipe sortante lors de l'élection municipale, lui manque « *terriblement* ». Lui qui, avant cela, avait été élu, déjà, dans l'opposition, durant trois mandats. Son père ne voulait pas être maire. Lui non plus. Il aime par-dessus tout « *le terrain* » et « *le contact avec les gens* ». Le village qu'il a connu « *avec un peu moins de 1 000 habitants* » en compte à présent 3 600. Le Porge grandit et il n'est pas près de vivre ailleurs. Même s'il répond, depuis trente ans, à l'appel de la Corse, où il s'apprête à partir. « *Quand je suis là-bas, je suis au paradis. Ici aussi, c'est un paradis. Mais là-bas, je peux décompresser.* » Le feu bouillonne encore en lui. Il rumine la place qu'il aimerait voir accordée dans la lutte contre le feu aux bénévoles de la Défense des forêts contre les incendies (DFCI), dont il est le vice-président au Porge. Au moins a-t-il pu se libérer de cette frustration en s'adressant directement à la préfète ainsi qu'au directeur du Sdis : « *Je me demande à quoi on sert : ça fait des années qu'on demande à participer ! Nous sommes des gens de terrain.* » Dans sa poche, le téléphone vibre souvent. Didou par-ci, Didou par-là. Le temps de rejoindre sa voiture, il croise encore d'inévitables connaissances. Le platane de la place Saint-Seurin, labellisé arbre remarquable de France, est solide. Lui aussi. Le village tient bon. ■

NOS CORRESPONDANTS

- **Gaillan-en-Médoc :** Martine SIMON 06 33 85 45 51
- **Hourtin :** Alain MANGINI 06 23 36 76 69
- **Lesparre-Médoc :** Eric BAUMIÉ 07 72 11 04 48
- **Vendays-Montalivet :** Paula SCHOLEMANN 06 59 85 95 57
- **Grayan-et-l'Hôpital | Vensac | Talais :** Danielle ROBIN 06 74 69 62 88
- **Cissac-Médoc | Saint-Estèphe :** Véronique CAYRE 06 87 04 34 56
- **Soulac-sur-Mer | Le Verdon-sur-Mer :** Gaël MOIGNOT 06 85 13 22 16
- **Saint-Vivien-de-Médoc | Queyrac | Jau-Dignac-et-Loirac :** Dominique ROUYER 06 32 45 06 11
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

► JAU-DIGNAC ET LOIRAC

Forum des associations

Le Forum des associations aura lieu samedi 12 septembre de 14 heures à 17 heures dans la salle polyvalente. Les animateurs et animatrices montreront leur savoir-faire, proposeront de tester les différentes activités, de prendre un cours, d'obtenir des renseignements, de s'inscrire aux activités ou de devenir bénévole !

► LE VERDON-SUR-MER

Conférence

Dans le cadre des 250 ans de l'indépendance des États-Unis et à la suite de la parution du dernier livre de Serge-Michel Dumartin, la section Sur Les Pas de Lafayette organise une conférence sur le thème : « Lafayette - Monument Américain Pointe de Grave », vendredi 4 septembre de 18 heures à 20 heures dans la salle Lothécia.

Forum des associations

Dimanche 6 septembre, de 14 heures à 19 heures, le gymnase Jean-Dabis accueillera le forum des associations. Le public y retrouvera les associations locales proposant des activités culturelles, sportives, festives ou artistiques.

Sophrologie

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) verdonnais et l'Aapam (Association pour aider prévenir, accompagner en Médoc),soutenus par la Commission des financeurs, proposent un atelier gratuit de sophrologie composé de 10 séances d'une heure, à raison d'une fois par semaine. Les séances sont destinées aux personnes retraitées de 60 ans et plus. Cette méthode associe respiration, détente corporelle, mouvements doux et visualisation. Elle offre un véritable temps pour soi et peut aider à favoriser la détente, à développer son bien-être au quotidien et à mieux gérer ses émotions. Les séances débuteront le 17 septembre et auront lieu de 11 heures à 12 heures dans la salle Cordouan.

► SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC

Exposition

La nouvelle exposition de l'association socioculturelle se tient à la galerie Beau Bourg jusqu'au dimanche 27 septembre. Elle accueille les toiles de Sophie Cottin et de Joss Lac, les lampes de Terence Barnes, les coloquintes de Corinne Becker, les bijoux de Béatrice Ayestaray et les céramiques raku de Nicole Brard. Ouverture du mercredi au dimanche de 10 heures à 12 h 30.

Une commune énergique

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC. Le conseil municipal de fin d'été a entériné des décisions fortes : diminution des tarifs de l'accueil de loisirs, dynamisme économique et développement durable sont au programme.

Dominique ROUYER

Lors de la réunion du conseil municipal du mercredi 26 août, Karine Coustolle, maire de la commune, présente aux conseillers les délibérations prises courant juillet : un virement de crédits d'un montant de 300 € effectué pour verser la subvention de l'association Pepette Songs ; la signature d'une convention avec l'association Les Restos du Cœur pour la mise à disposition (le mardi de 10 h 45 à 13 h 30) de la salle des sports, située avenue Lazare-Carnot, consentie à titre gratuit pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction jusqu'à la fin du mandat de l'équipe municipale actuelle ; la passation d'un marché avec l'entreprise SANZ TP pour le programme d'entretien de la voirie 2026, d'un montant de 118 577,04 € TTC (98 814,20 € HT) ; la vente d'une remorque pour un montant de 240 € TTC ; des virements de crédits pour effectuer des travaux de couverture sur le bâtiment de la Maison d'assistantes maternelles (MAM) pour 22 000 €.

Françoise Thibaudat indique les nouveaux tarifs de l'accueil de loisirs, à compter du 1er septembre 2026[1]. Calculés sur la base des quotients familiaux avec l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales (Caf), les tarifs sont modifiés et ont nettement baissé. Ils varient selon que les enfants résident dans l'entente intercommunale ou d'autres communes ; les quotients familiaux ; selon qu'ils sont accueillis à la journée (les repas et goûters sont inclus), à la demi-journée ou au soir (goûter non inclus). Une dégressivité est appliquée pour les fratries, etc.

Dynamisme commercial et production d'énergie

De nombreux locaux commerciaux sont vacants dans le centre bourg. Face à ce constat, Karine Coustolle expose les dispositions de l'article 1 530 du *Code général des impôts* permettant d'instituer une taxe annuelle sur les friches commerciales. Les taux de taxe sont fixés à 10 % la première année d'imposition, 15 % la deuxième année et 20 % à compter de la troisième année. Dans sa volonté d'assurer un dynamisme économique sur son territoire en luttant contre les friches commerciales, le conseil municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

Marc Porcheron présente la convention signée avec l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat)[2] de la métropole bordelaise et de la Gironde. Il explique que « *la commune aurait besoin d'un grand local technique, qui permettrait de garer les véhicules et ranger les matériels techniques. Ce local pourrait être construit à l'hippodrome et recouvert de panneaux photovoltaïques. L'énergie ainsi produite alimenterait les bâtiments communaux (école, mairie, salle des fêtes, salle des sports, MAM, etc.) et pourrait, aussi, être distribuée aux particuliers* ». Karine Coustolle propose de signer la convention annuelle 2026 visant à renforcer les orientations de la mairie de Saint-Vivien de Médoc en matière de développement durable, d'économie et de développement des énergies renouvelables.



Le conseil municipal a pris des décisions fortes. *PHOTO JDM-DORO*

La convention est d'une durée d'un an. Elle a débuté ce 1er septembre et se terminera le 31 août 2027. Le montant de la subvention est de 1 470 € et le montant de la cotisation est de 317 €. Séduisante, cette proposition de convention avec l'Alec convainc les conseillers, qui approuvent à l'unanimité.

Karine Coustolle indique que l'adoption d'un règlement intérieur du conseil municipal est obligatoire pour toutes les communes de plus de 1 000 habitants, dans les six mois suivant l'installation du nouveau conseil. Elle en résume les termes : courtoisie, respect des discussions et circulation des informations, des décisions, des connaissances vers tous les conseiller(e)s. « *Ils et elles seront au courant de tout ce qui se passe* », conclut-elle.

Au cours des questions diverses, Françoise Thibaudat détaille la convention conclue pour les remboursements des frais du bus prêté par le SIRP de Talais / Grayan / Vensac, qui a fonctionné cet été et qui permet le transport des enfants en toute sécurité et pour un coût abordable. Elle présente également la convention signée avec la mairie de Queyrac pour mise à disposition du personnel de l'accueil de loisirs. Clémentine Levillain, sa directrice, sera « prêtée » à Queyrac. En contrepartie une ou deux animatrices de Queyrac viendront compléter l'équipe vivienaise quelques heures par semaine. ■

1. Montants disponibles en mairie.

2. L'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) a été créée en 2007, à l'initiative de Bordeaux Métropole, du Département de la Gironde et de la Région Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien de l'ADEME, en réponse à un appel à projet européen. Depuis, elle accompagne la transition énergétique des territoires girondins. Neutre et indépendante, elle mène des activités d'intérêt général, reconnues par la Loi de Transition énergétique pour la croissance verte d'août 2015.

LESPARRE-MÉDOC.

Les associations s'exposent

Cela sentait déjà la rentrée d'automne à Lesparre-Médoc, ce samedi 29 août. Comme chaque année, la ville avait invité ses associations à exposer leurs activités durant une demi-journée. Beaucoup d'entre elles avait répondu présentes et le public était nombreux à demander des renseignements.

Quasiment toutes les sections sportives du SAM étaient là. Les membres de L'Échiquier Médocain proposaient des initiations aux échecs et aux jeux qu'ils avaient apportés. Un stand était également occupé par le tiers-lieu La Cocotte, installé rue Jean-Jacques-Rousseau. Le Centre d'animation de Lesparre-Médoc (Calm pour les intimes) partageait un stand avec l'équipe de la bibliothèque municipale. Bien d'autres associations ont fait découvrir leurs activités tout au long de la matinée. Tout au plus peut-on regretter que certaines (peu nombreuses, il est vrai) aient réservé des stands sans venir les animer. Mais dans la vie associative, il est parfois compliqué de mobiliser les bénévoles…

En fin de matinée, Bernard Guiraud, le maire, a remercié l'ensemble des associations sur place. Il a particulièrement insisté sur l'importance des bénévoles et de leur implication dans la vie de la commune, car « *les 39 élus ne font pas tout* ». Il a ajouté qu'il « *préfér* [ait] *voir des jeunes dans des stades plutôt que dans la rue* ». Il a adressé un remerciement particulier aux associations œuvrant pour les séniors, constatant que « *Lesparre attir*[ait] *Lesparre, mais pas que…* » et soulignant que les bénéficiaires des activités associatives habitaient bien au-delà de la commune. En



Le Forum de la Vie Lesparraine avait lieu le 29 août dernier. *PHOTO JDM-EB*

conclusion, avant de passer la parole à Pascale Got, députée de la circonscription, il a donné rendez-vous à tous en 2027. Pascale Got, quant à elle, a remercié les présents pour leur engagement.

Éric BAUMIÉ
■

L'ONM du Médoc a élu son nouveau bureau

LESPARRE-MÉDOC. En raison du décès de son ancien président, le comité du Médoc de l'Association nationale des membres de l'Ordre national du mérite a dû se restructurer.



Les membres du bureau de l'ONM, section du Médoc *PHOTO JDM-EB*

Eric BAUMIÉ

Le bureau du comité du Médoc de l'Association nationale des membres de l'Ordre national du mérite (ANMONM) s'est réuni le 25 août dans le local où se tiennent habituellement les conseils municipaux de Lesparre-Médoc. Cette réunion faisait suite au décès, en mai dernier, de Jean-François Bernard. Celui-ci présidait le comité depuis 2009, après avoir vécu un parcours professionnel exemplaire et un engagement associatif important, notamment au sein du Rotary-club. Cette réunion était destinée à installer son successeur. Pressenti pour le remplacer, Jacques Lambert a pris ses fonctions de président le 7 juillet.

Structuré en 7 secteurs – qui correspondent aux 7 anciens cantons du Médoc – le comité a pour objet de promouvoir l'Ordre du mérite sur le territoire du Médoc et d'y conduire des missions patriotiques. Il se compose de 94 compagnons répartis sur tout le territoire du Médoc, puisque tel est le terme utilisé pour désigner les personnes décorées de l'Ordre national du mérite. Voulue par le général de Gaulle, cette décoration a pour but de récompenser une personne pour son action tant civile que militaire, en tentant de simplifier, à l'époque, le nombre de distinctions possible.

Le comité du Médoc organise le 10 octobre une réunion qui sera animée par Jean-Pierre Toulouse, délégué de la section de Blanquefort. Son sujet sera la vie de Michel de Montaigne. Cette manifestation aura une connotation particulière, puisqu'elle a été initiée par Jean-François Bernard, l'ancien président du comité.

Mais l'activité soutenue du comité ne doit pas masquer le fait que la moyenne d'âge de l'ensemble des membres de l'ANMONM est de 77 ans. Tout comme pour celle de la Légion d'Honneur, cette moyenne d'âge élevée s'explique par le fait qu'aujourd'hui, le quota de décorations baisse année après année, limitant de facto l'admission de nouveaux membres à l'association.

■

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

UNE « FORÊT » DE DÉCORATIONS

La plus ancienne décoration française a été instaurée par Napoléon Ier. Il s'agissait, pour la Légion d'Honneur, de distinguer les Français qui « *servent l'intérêt général* », comme l'indique le site dédié. Aujourd'hui, on compte plus d'un million de décorés de la Légion d'Honneur. En 1963, le général de Gaulle décide de remplacer la « *forêt* » de médailles constituées par la multitude de décorations existantes, par l'Ordre national du mérite. Celui-ci a pour vocation de « *récompenser les mérites distingués* » ; comprenons les personnes qui ont accompli des actions méritantes. Toujours au niveau national, il existe également la Médaille militaire qui, comme son nom l'indique, distingue exclusivement des militaires s'étant « *signalés* » par des actes de courage ou de dévouement, ou qui sont morts au combat. Enfin, la dernière distinction au niveau national est la Médaille nationale de Reconnaissance aux victimes de terrorisme, créée par le président François Hollande en 2016. Contrairement aux autres décorations, cette médaille n'a pas vocation à remercier ses destinataires pour une action particulière mais à « *honorer le statut de victimes et à participer à leur résilience.* »

Viennent ensuite les ordres ministériels attribuant des décorations telles que l'ordre des Palmes académiques, attribuées par le ministère de l'Éducation nationale ; l'ordre du Mérite agricole, du ministère de l'Agriculture ; l'ordre du Mérite maritime du ministère en charge de la Mer ; l'ordre des Arts et des Lettres, par le ministère de la Culture et enfin, la médaille Jeunesse et Sports et Vie associative, décernée par le ministère idoine.

En parallèle de ces médailles, il existe la Citation à l'ordre de la Nation, décernée notamment « *aux personnels de l'État morts en service* » et récemment délivrée à Wilfried Schmitter et Anthony Berthôme, les deux pompiers morts au feu dans l'incendie de Mérignac.

Cependant, il est possible de s'interroger sur la différence entre la Citation à l'ordre de la Nation et la Légion d'Honneur qui, lors de promotions exceptionnelles, peut être attribuée à « *des personnes ayant exposé leur vie dans l'exercice de leurs fonctions : militaires tués ou blessés en opérations, pompiers…* », comme cela est indiqué sur le site internet de la Légion d'Honneur.

Éric BAUMIÉ



SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC.

Reprise des cours de Gym



L'association de gymnastique volontaire de Saint-Vivien. *PHOTO ASSO GYM SAINT-VIVIEN*

L'association de gymnastique volontaire de Saint-Vivien-deMédoc a pour objectif de promouvoir la pratique de la gymnastique. Prof de gym depuis 17 ans à Saint-Vivien, Angélique Ganan présente ses différents cours dans une ambiance détendue, sympa et dynamique. Elle a proposé l'an dernier une gymnastique sur chaise, gym douce et adaptée aux personnes qui ont des difficultés à se mouvoir. C'est un succès : l'activité est donc reproposée cette année. Angélique anime quatre séances hebdomadaires : chaque lundi, à 17 h 15, de la gymnastique douce et à 18 h 15, du cardio et du renforcement musculaire ; le jeudi à 9 h 45, de la gymnastique d'entretien progressive et à 10 h 45, de la gymnastique autour d'une chaise. Les cours débuteront lundi 14 septembre dans la salle des fêtes. Une séance de prise de contact est offerte.

Dominique ROUYER

■

Renseignements par téléphone au 06 79 66 35 78. L'association sera présente au forum des associations, qui se tiendra samedi 12 septembre à partir de 10 heures sur la place de l'église (ou à la salle des fêtes si jamais le temps est pluvieux).

HOURTIN.

Chopin en conférence

L'Université du Temps Libre Hourtin-Médoc (UTLHM) fera sa rentrée vendredi 11 septembre à 15 heures dans la salle d'animation de Hourtin-port en y proposant sa première conférence. Celle-ci sera suivie de son assemblée générale ordinaire à 17 heures. La conférence, intitulée « Chopin, un cœur en exil » sera animée par la musicologue, cheffe de chœur et d'orchestre Michèle Lhopiteau Dorfeuille, une habituée de la programmation de l'UTLHM, puisqu'elle est déjà venue présenter des conférences sur Mozart, Beethoven, Schubert, Haendel et Ravel.

En s'appuyant sur de larges extraits musicaux, elle présentera l'histoire artistique et personnelle de Chopin, musicien et compositeur polonais prodige, célébré à travers le monde aujourd'hui par les meilleurs pianistes. Il a rencontré George Sand pendant l'hiver 1836 à Paris, lors d'une soirée chez son ami Franz Liszt. Une relation tumultueuse, qui aura duré dix ans et qui a incontestablement marqué sa carrière. Chopin est reconnu comme l'un des plus grands compositeurs de la période romantique et sa musique est encore aujourd'hui l'une des plus jouées. Il laisse 219 œuvres musicales qui, toutes, sans exception, concernent le piano avec ou sans accompagnement.

L'après-midi se poursuivra par l'assemblée générale ordinaire de l'UTLHM. Elle y présentera le bilan de la saison écoulée, ses projets à venir, et procédera au renouvellement de la moitié des postes du conseil d'administration. À l'issue des échanges, les participants seront invités à partager un pot constitué de produits locaux.

Alain MANGINI

■

► CARCANS-MAUBUISSON

Carrefour des métiers de la forêt et du bois

La 6e édition de la Fefomm (Fête de l'Environnement, de la Forêt et des Métiers du Médoc), qui se tiendra du 11 au 13 septembre à Maubuisson, s'ouvrira pour la première fois par un Carrefour des métiers de la forêt et du bois, vendredi 11 septembre de 10 heures à 16 heures sur le boulevard du Lac. Des entreprises médocaines cherchant à recruter seront présentes. Pour y participer, inscrivez-vous par mail à : patrickmarti.carcans33@gmail.com

Journées du patrimoine

Les 18 et 19 septembre, la commune organise pour la première fois ses Journées européennes du patrimoine et du matrimoine. Le programme prévoit notamment une conférence sur l'évolution du trait de côte depuis 6 000 ans, des visites du moulin et de la chapelle de Maubuisson, des musées et de plusieurs sites naturels.

Une exposition consacrée aux femmes de Carcans pendant la Première Guerre mondiale sera également proposée dans la salle du conseil municipal. Un circuit découverte en transport municipal permettra de relier plusieurs sites (réservation par mail à : carcansevent@gmail.com), deux départs étant proposés à 9 h 30 et 14 h 30.

Les animations du samedi se termineront à 19 h 30 par un pique-nique sur la place de l'église. Ce pique-nique est organisé par l'association Carcans Fête la Forêt - qui est à l'origine de la Fête de l'Environnement, de la Forêt et des Métiers du Médoc (Fefomm) - en partenariat avec la municipalité. Un week-end idéal pour découvrir ou redécouvrir Carcans, son histoire, ses paysages et celles et ceux qui ont façonné son identité.

► GAILLAN-EN-MÉDOC

Concert en l'église

Un concert des « Dames de Chœur » aura lieu samedi 12 septembre à 20 h 30 en l'église : un moment unique durant lequel 15 voix de femmes s'uniront pour vous inviter à un voyage autour des chants polyphoniques traditionnels d'Europe (hébraïques, bulgares, macédoniens) et de grands classiques. Les choristes seront accompagnées au piano par Rose Réglat.

Journées du patrimoine

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, samedi 19 et dimanche 20 septembre, des visites libres ou guidées de l'église de Gaillan-en-Médoc seront proposées de 10 heures à 18 heures.

Régis Lucenet va démissionner pour raisons de santé

VENSAC. La séance du conseil municipal du 27 août, riche en décisions touchant directement à la vie et à la solidarité locales, a été marquée par cette annonce importante pour l'avenir de la commune.



Les bénévoles ont collecté de nombreux dons pour les pompiers et pour tous ceux qui sont dans le besoin.



Régis Lucenet, maire de Vensac, annonce à son conseil et au public présent sa prochaine démission. *PHOTOS JDM-DAR*

Danielle ROBIN

Une fois approuvé à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 3 août dernier, la séance du 27 août a pu commencer. Plusieurs dossiers importants étaient à l'ordre du jour. Trois conventions ont tout d'abord été signées. La première, avec l'ONF (Office national des forêts), concerne la facturation liée à la vente de bois. La deuxième a été conclue avec la commune de Grayan-et-L'Hôpital et concerne l'élaboration des repas aux seniors bénéficiaires du système de portage. Ces repas seront préparés par la cantinière de Grayan-et-L'Hôpital, puis distribués aux bénéficiaires par l'agent municipal et par Thérèse Plé, adjointe au maire, qui assurera bénévolement cette mission dans l'attente du recrutement d'un nouvel agent ou d'une nouvelle agente communale. Enfin, une convention avec Véolia Eau permettra d'assurer l'entretien et la surveillance des postes ainsi que du réseau d'assainissement collectif.
Un dossier de bien sans maître concernant la parcelle ZT n°5 a été annulé, un membre de la famille s'étant finalement fait connaître. Les délibérations se sont ensuite achevées par l'étude des rétrocessions de concessions funéraires perpétuelles et de cavurnes.
C'est lors des questions diverses qu'une annonce importante du maire, Régis Lucenet, a étonné le public présent. « *Pour des raisons de santé, j'ai l'intention de démissionner de mes fonctions de maire* », a-t-il annoncé. Aucune date précise de départ n'a toutefois été fixée à ce jour.
Il a encore été question des incendies et d'une vigilance à tenir face aux incendies à Tastesoule, où deux départs de feu ont récemment dû être maîtrisés par les pompiers, en l'espace d'une semaine. À ce propos, la solidarité autour de nos sapeurs-pompiers a également été soulignée. La collecte organisée par l'association Vensac Ensemble pour Demain, en collaboration avec la mairie, a suscité un véritable élan de générosité. Les dons, plus nombreux qu'espérés, ont largement dépassé les attentes des organisateurs et des habitants. Ces nombreux dons sont actuellement conservés à la mairie, en attendant d'être remis à des personnes ou organisations qui en auraient besoin.

■

VENDAYS-MONTALIVET.

Quand le front de mer devient piste de danse

Vendredi 11 septembre, à partir de 14 heures et jusqu'à minuit, le boulevard du front de mer sera exceptionnellement fermé à la circulation. L'espace accueillera, de 19 heures à minuit, une soirée dansante ouverte à tous, organisée par les propriétaires du brunch-café Seaster's, en coopération avec l'association Koko Loco Surf Club.
À l'origine de cette initiative, Camille Sicre et Inès Peyronnette, les fondatrices de Seaster's, ont imaginé cette soirée pour clore la saison estivale et réunir une dernière fois amis, habitués et visiteurs. « *Ça fait aussi vivre un autre endroit de Monta* », dit Camille, avant qu'Inès ajoute : « *Ici, les gens peuvent voir autre chose : une autre ambiance, une autre dynamique.* »
Le boulevard du front de mer relie le rond-point de la Colonne à la plage Sud de Montalivet. Cela ne fait que quelques années que de nouveaux commerces s'installent dans ce secteur de la station balnéaire. Aujourd'hui, un coiffeur, un espace de coworking, trois restaurants et le brunch en font un axe qui attire de plus en plus de monde, notamment en raison de sa proximité avec la plage.



La culture « Montalifornia » mêle surf, convivialité et envie d'entreprendre. *PHOTO ANDREA HILARIO*

Un événement musical aux accents des années 2000

Pour l'invité musical, DJ LaBoub, cette date vient également marquer la fin d'une saison particulièrement riche en rendez-vous musicaux dans le Médoc. Le jeune DJ - Hubert-Felix Bouteleux de nom civil - a créé avec d'autres artistes le collectif Virage Sud, qui organise depuis plusieurs années des événements de musique électronique dans le Médoc, notamment à Lacanau, Soulac et Montalivet. « *Voir les gens danser est une sensation assez cool* », confie le DJ, qui développe parallèlement sa propre production musicale, après avoir commencé à composer à l'âge de 17 ans.
Pour cette soirée, les Seaster's ont élaboré une programmation tournant autour des années 2000, avec l'envie de toucher plusieurs générations : « *Ça sera de la musique sur le thème années 2000, donc ça touche aussi beaucoup de personnes, que ce soit les jeunes ou la génération de nos parents.* » LaBoub estime quant à lui que le DJ n'est pas seul à construire l'ambiance d'une soirée. Les réactions du public, les mouvements et l'énergie de la piste participent à ce qui se crée au fil du set. « *Chaque soirée est différente, donc c'est un tableau différent à chaque fois.* »
Si le Koko Loco Surf Club est partenaire de l'événement, c'est aussi parce que Camille, Inès et LaBoub sont tous trois liés à cette association. Leur parcours est celui d'une génération qui investit à son tour la vie locale, dans la restauration, la musique ou l'événementiel, avec cette culture « Montalifornia », qui mêle surf, convivialité et envie d'entreprendre.

Après la saison commence l'après-saison

Après la fête, Seaster's ne fermera pas ses portes. L'établissement de Camille et Inès restera ouvert jusqu'à la fin des vacances de la Toussaint et adaptera sa carte à la saison, notamment en proposant des plats chauds. De quoi prolonger encore un peu l'esprit de l'été avant, comme elles le disent avec humour, de « *tous passer au chocolat chaud dans le canapé* ».

Paula SCHOLEMANN

■

Quel avenir pour des commerces ?

JAU-DIGNAC ET LOIRAC. Des interrogations autour du devenir du magasin Vival, situé en centre-bourg, seront au cœur de la première réunion de débat démocratique, « Chez Dédé », organisée par la municipalité.

Dominique ROUYER

Le magasin Vival de Jau-Dignac et Loirac se situe au cœur du bourg, rue du Presbytère. Normal : l'épicerie Vival est logée dans ce beau bâtiment de pierre, tout en longueur, qui abritait autrefois le presbytère du village.

Le Vival fut créé il y a environ 25 ou 26 ans par Claudie et Jacques Labarre, sous le mandat de Janny Sarrazin. Cette épicerie de centre bourg - approvisionnée quotidiennement en produits frais et locaux, en baguettes fraiches, croissants et chocolatines - était à l'époque un lieu de rencontres et de convivialité. « *On y allait tous les jours avec plaisir* », se souviennent Anne-Marie et Eliane, clientes fidèles du magasin. Ouverte tous les jours, cette épicerie qui regorgeait de denrées, faisait aussi office de tabac-presse et de point Poste, après la fermeture du bureau de poste du village.

Mais les temps ont bien changé… Depuis quelques semaines, une pétition circule sur les réseaux sociaux à propos de l'épicerie Vival et de son devenir. La pétition demande un approvisionnement minimum en produits frais, en pains, avec la garantie de trouver des produits de base sans devoir parcourir plusieurs kilomètres. Actuellement, les horaires d'ouverture annoncés ne sont pas respectés, ce qui complique la vie des villageois. Elle réclame également la possibilité d'y retrouver un point Poste, ce qui augmenterait l'attractivité et la fonctionnalité du magasin.

Interpellés et consultés, Pascal Poitevin et son équipe municipale souhaitent se concerter avec la population afin de connaître ses attentes et partager des informations sur ce que la municipalité pourrait faire pour développer les commerces dans le village.

L'équipe municipale lancera donc la première édition de ses « débats démocratiques et citoyens », intitulés « Chez DéDé », samedi 12 septembre à 17 heures dans la salle polyvalente. « *C'est une proposition conviviale pour échanger sur des sujets concernant la commune et ses habitants* », explique le maire, Pascal Poitevin. « *Au gré des sujets à débattre et des projets à construire, Chez DéDé nous permettra de nous retrouver de temps en temps pour en parler ensemble, selon des règles de bienveillance et de partage d'opinions : s'écouter, exprimer son point de vue, accepter des avis différents et se respecter.* »



Le devenir du magasin Vival de Jau-Dignac-et Loirac suscite des interrogations. *PHOTO JDM-DORO*

Abordant notamment le sujet du magasin Vival, la première édition du Débat démocratique et citoyen Chez DéDé sera donc consacrée à l'étude de cette épineuse question : « *Quel avenir pour des commerces dans notre commune ?* »

■

BÉGADAN.

Conférence publique

L'association Hermione la Fraternelle organise une conférence publique, ouverte à toutes et à tous, vendredi 18 septembre à 19 heures au Château Haut Barrail. Félix Natali, Grand Maître de la Grande Loge mixte de France, sera accompagné par la Grande Maître adjointe aux Affaires Intérieures. Cette rencontre permettra au public de découvrir les valeurs humanistes portées par la Grande Loge mixte de France et d'échanger librement autour de la place de l'éthique dans la société contemporaine. Félix Natali apportera des éléments de réflexion sur l'engagement citoyen, la tolérance, la fraternité, la laïcité et la responsabilité individuelle dans un monde en pleine mutation. Loin des idées reçues, cette soirée sera également l'occasion de mieux comprendre ce qu'est aujourd'hui la Franc-Maçonnerie.

La soirée commencera par un mot de bienvenue de l'association *Hermione la Fraternelle*, suivi par l'intervention de Félix Natali. Un premier temps d'échange avec le public s'ensuivra. Puis la soirée se poursuivra par la lecture d'un texte consacré au Fonds de solidarité et aux Casques Jaunes, par la Grande Maître adjointe aux Affaires Intérieures, suivie d'un second temps de questions-réponses. La rencontre se terminera autour d'un pot convivial.

■



NOS CORRESPONDANTS

- **Blanquefort | Parempuyre :** Alexandre CORSAN 06 70 92 16 81
- **Pauillac :** Monique NAUZIN 06 76 60 14 83
- **Arsac :** Bernard MARCHAND 06 62 38 47 06
- **Lacanau :** Vanessa CHALUMEAU 06 22 40 28 75
- **Ludon-Médoc | Macau :** Mélodie LEBRETON 06 24 88 49 96
- **Sainte-Hélène | Brach | Le Temple | Salaunes | Saumos :** Patrick JOUANNET 06 21 51 54 49
- **Margaux-Cantenac | Labarde | Soussans :** Emily CHEVALORE 06 70 48 21 07
- **Saint-Laurent-Médoc | Lamarque | Saint-Sauveur :** Pierre BONATI 06 21 98 65 36
- **Arcins | Avensan | Moulis-en-Médoc | Listrac-Médoc | Castelnau-de-Médoc :** Gilles SALLES 06 09 90 26 17
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

► CUSSAC-FORT-MÉDOC

Vignerons en fête

Le château Lacour-Jacquet organise un marché gourmand dans la cour du domaine, vendredi 11 septembre, de 18 heures à 22 heures, autour du slogan : « *Viva Médoc, le Vin, la Vie, l'Envie* ». Y seront proposées des dégustations de vins de cinq propriétaires présents : châteaux Bellegrave de Poujeau, L'Inclassable, Julia, Saïkouk et Lacour Jacquet.

► LACANAU

Concert solidaire

Dimanche 30 août, à partir de 17 h 30, la scène du front de mer accueillera un grand concert solidaire au profit des personnes sinistrées. La soirée débutera avec Dougy, Antidote et LhL, avant de laisser place au groupe Chef & The Gang pour un concert de rock'n'roll mené par le célèbre chef culinaire Philippe Etchebest. L'entrée est en participation libre et l'ensemble des dons sera collecté par le Secours Populaire afin de venir en aide aux sinistrés. Venez nombreux !

► LISTRAC-MÉDOC.

Forum des associations

Dimanche 6 septembre, la salle socio-culturelle accueillera le traditionnel forum des associations. De 10 heures à 15 heures, les visiteurs pourront rencontrer les bénévoles et responsables associatifs, s'informer sur les disciplines sportives, les activités culturelles, les loisirs ou encore les engagements solidaires. Une occasion idéale de préparer la nouvelle saison et de trouver une activité adaptée à tous les âges. Cette édition sera également marquée par l'accueil des nouveaux arrivants. À midi, la municipalité conviera les nouveaux habitants ainsi que l'ensemble des participants à partager un verre de l'amitié, afin de favoriser les rencontres et de présenter la vie locale dans une ambiance chaleureuse.

► MARGAUX-CANTENAC

Fermeture du secrétariat de la mairie

L'accueil du secrétariat de la mairie est fermé les vendredis après-midi depuis le 28 août.

► SAINTE-HÉLÈNE

Cartes de chasse

L'ACCA (Association communale de chasse agréée) de Sainte-Hélène procédera à la vente des cartes de chasse, vendredi 4 septembre de 17 heures à 20 heures et samedi 12 septembre de 9 heures à midi à la Maison de la chasse. Munissez-vous de votre permis de chasser et de votre attestation d'assurance.

Collège : mobilisation contre des classes surchargées

CASTELNAU-DE-MÉDOC. Ce jeudi 3 septembre, à l'appel de deux syndicats, le collège Canterane a été le théâtre d'un important mouvement de grève suivie par les enseignants, AESH et AED.

Gilles SALLES

Avec le soutien de la CGT Éduc'Action et le Syndicat national Force Ouvrière lycées et collèges (SNFOLC), la mobilisation organisée jeudi 3 septembre devant le collège Canterane visait à dénoncer des conditions d'enseignement jugées de plus en plus difficiles, en particulier dans les classes de cinquième, où les effectifs atteignent des niveaux que les professeurs estiment incompatibles avec un enseignement de qualité.

Près de 100 % des enseignants ont participé au mouvement qui concernait également les personnels Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) ainsi que les Assistants d'éducation (AED). Les cours n'ont pas été assurés, mais l'établissement est resté ouvert afin de garantir l'accueil des élèves, les grévistes ayant choisi de ne pas bloquer le collège.

Des effectifs dénoncés comme intenables

Au cœur des revendications les classes de cinquième, composées de 31 élèves. Selon les représentants de la CGT Éduc'Action Gironde, cette réalité est toutefois sous-évaluée par les chiffres officiels : les élèves relevant du dispositif Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) ne seraient pas comptabilisés dans les effectifs administratifs, alors qu'ils sont bien présents en classe ; ils sont seize à Canterane, répartis dans les classes du collège. Certains groupes accueilleraient ainsi 33 à 34 élèves, auxquels s'ajoute la présence des AESH. Une configuration que les enseignants jugent particulièrement complexe à gérer. « *Au-delà de 25 élèves, il devient très difficile d'assurer un accompagnement adapté, surtout lorsque certains élèves requièrent un suivi spécifique* », confie un enseignant mobilisé.



Les enseignants en grève maintiennent la pression mais ne bloque pas l'accès au collège *PHOTO JDM-GS*

Les professeurs dénoncent une contradiction entre l'objectif d'inclusion scolaire et les moyens réellement alloués. Pour les grévistes, la situation dépasse le seul cadre du collège Canterane. Ils y voient la conséquence d'une politique académique privilégiant une gestion des moyens « *à périmètre constant* », malgré la baisse du nombre d'élèves observée dans plusieurs secteurs.

Tanguy d'Assonville, secrétaire général de la CGT Éduc'Action Gironde, estime que cette évolution démographique aurait pu être l'occasion d'alléger les classes plutôt que de maintenir des effectifs proches du seuil maximal. L'objectif des enseignants est d'obtenir l'ouverture d'une cinquième classe de 5e afin de ramener les groupes à moins de 25 élèves et d'améliorer les conditions d'apprentissage pour l'ensemble des collégiens.

Une rencontre attendue avec le DASEN

Le directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) a accepté de recevoir une délégation du collège à 12 h 15. Le mouvement a également reçu le soutien de Pascale Got, députée de la Gironde et conseillère départementale, venue rencontrer les enseignants et leur témoigner son appui. De son côté, la direction du collège n'a pas souhaité commenter la mobilisation, invoquant son devoir de réserve.

Si plusieurs parents d'élèves ont exprimé leur compréhension des revendications, la grève de ce début d'année scolaire a aussi suscité des réactions critiques sur les réseaux sociaux. Les enseignants répondent que leur mobilisation ne vise pas seulement leurs conditions de travail, mais avant tout la qualité de l'enseignement et l'accompagnement de tous les élèves, notamment les plus fragiles.

L'issue des discussions engagées avec le DASEN pourrait désormais déterminer la suite de ce mouvement, dont l'enjeu principal reste l'obtention de moyens supplémentaires pour le collège Canterane. ■

SAINT-LAURENT-MÉDOC.

Une agréable sortie à Condom



Samedi 22 août, l'association des Cheveux d'Argent organisait une sortie à Condom, qui a commencé par une visite guidée du plus beau village de France, Larressingle (photo), s'est poursuivie par un succulent déjeuner à Condom, une croisière digestive sur la rivière Baïse et enfin, par une visite des chais d'Armagnac avec dégustation, de la Maison Aurian. Un moment de détente rempli de bons souvenirs. *PHOTO CHEVEUX D'ARGENT*

SAINT-LAURENT-MÉDOC.

Les Pirates Déjantés ont attiré les gourmands



Les Pirates Déjantés du comité des fêtes ont à nouveau réussi leur vendredi gourmand ! Même sans le feu d'artifice, la foule s'est déplacée au champ de foire de Bernos et été accueillie par une douzaine d'exposants proposant de nombreux produits à déguster. La fraîcheur tant attendue a été appréciée de tous. *PHOTO JDM-PB*

Confort et défi climatique

AVENSAN. La rentrée scolaire 2026 a eu lieu dans une école plus moderne, plus résiliente face aux canicules et mieux adaptée aux besoins des générations futures.

Gilles SALLES

La rentrée scolaire s'effectue dans un groupe scolaire Josette-Calvo profondément modernisé. Depuis le début du mandat municipal, la commune a engagé un vaste programme de rénovation énergétique et de mise à niveau des équipements scolaires, selon un objectif clairement affiché par le maire Laurent Pascual : « *Offrir aux enfants et aux équipes éducatives un établissement plus confortable, plus sûr et plus économe en énergie.* » Entre 600 000 et 650 000 euros ont été investis dans ces travaux, auxquels s'est ajoutée une aide du fonds départemental d'équipement des communes (FDEC), obtenue dès le lancement du projet.

Anticiper les étés de demain

La priorité de la municipalité a été le confort thermique. L'ensemble des classes (élémentaires, maternelles), la cantine et la salle de motricité sont désormais équipées d'une climatisation réversible, alimentée par une pompe à chaleur, qui remplace progressivement l'ancien chauffage au gaz. Un choix qui s'est révélé particulièrement pertinent lors des épisodes de fortes chaleurs. Selon Laurent Pascual, les élèves comme les enseignants ont pu poursuivre leurs activités dans de bonnes conditions, tandis que des brumisateurs avaient également été installés dans la cour durant l'été. L'utilisation de la climatisation reste toutefois mesurée : une quinzaine de jours à trois semaines par an en moyenne, avant sa mise à l'arrêt pendant les vacances estivales.

Au-delà de la rénovation énergétique, la commune a également poursuivi son entreprise de modernisation pédagogique. Toutes les classes de l'école élémentaire disposent désormais de tableaux numériques interactifs, le dernier équipement manquant ayant été installé récemment. En maternelle, ces outils ne sont pas encore déployés. Un sujet évoqué par la municipalité, mais qui ne constitue pas, à ce stade, la priorité budgétaire.

Les abords de l'établissement ont eux aussi évolué. Le vieux grillage, devenu vétuste et régulièrement rafistolé, a laissé place à un bardage en bois. Cette nouvelle clôture répond à plusieurs objectifs : empêcher les enfants de s'y accrocher, limiter les projections de cailloux et préserver davantage l'intimité de la cour de récréation. La sécurité est ainsi renforcée, aussi bien pour les élèves que vis-à-vis de l'extérieur. Coût de l'opération : 10 000 euros.

Créer davantage d'ombre, malgré des contraintes

Face au réchauffement climatique, la question des espaces ombragés est devenue incontournable. Deux arbres ont été plantés dans la cour afin d'apporter, à terme, des zones de fraîcheur naturelles. La municipalité envisage également d'agrandir les préaux. Un projet souhaité, mais qui demeure conditionné aux capacités financières de la commune.

Quant à la désartificialisation de la cour, elle se heurte à une difficulté de taille : sous le revêtement, se trouve une épaisse couche de calcaire, parfois supérieure à un mètre, ainsi que plusieurs réseaux enterrés, ce qui rend



Les abords du groupe scolaire ont été sécurisés par l'installation d'un bardage. *PHOTO JDM-GS*

les aménagements particulièrement complexes.

Autre point fort mis en avant par Laurent Pascual : la restauration scolaire. Contrairement à de nombreux établissements alimentés par une cuisine centrale extérieure, les repas sont préparés directement sur place par un prestataire commun à plusieurs communes de la Médullienne. Les familles acquittent un tarif d'environ 3,10 euros par repas, un montant volontairement maintenu légèrement en dessous du coût réel par la commune.

L'offre sportive va également franchir une nouvelle étape. Les anciens ateliers communaux sont en cours de transformation en une salle d'activités sportives, intégrant notamment un dojo climatisé. Ce nouvel équipement, dont la livraison est prévue autour du 1er octobre 2026, représente un investissement d'environ 380 000 euros. Accessible en toute sécurité par un chemin sans circulation, il servira aux élèves durant le temps scolaire mais accueillera aussi les associations de la commune.

Des économies pour investir demain

Au-delà du confort, la rénovation produit déjà des effets concrets sur les finances communales. Grâce à la pompe à chaleur et à la climatisation réversible, la municipalité estime les économies d'énergie à près de 30 000 euros par an. La prochaine réflexion porte désormais sur l'installation de panneaux photovoltaïques. Si l'orientation des bâtiments est favorable, le projet devra composer avec les contraintes imposées par les Bâtiments de France en raison de la proximité de l'église.

Avec près de 400 élèves, l'école d'Avensan reste l'un des principaux équipements publics de la commune. Malgré la fermeture d'une classe de maternelle décidée par l'Éducation nationale, la municipalité poursuit ses efforts pour améliorer les conditions d'accueil, notamment en renforçant l'encadrement de la pause méridienne grâce à l'arrivée d'un quatrième animateur à l'école élémentaire. « *La priorité, c'est le confort et les conditions de travail des enfants et des enseignants* », indique Laurent Pascual. ■

LABARDE.

Fête des enfants et marché nocturne

La municipalité et le Centre communal d'action sociale (CCAS) organisent, samedi 12 septembre sur l'espace fêtes, derrière la mairie, une fête des enfants gratuite dès 14 heures, suivie d'une soirée festive avec un marché nocturne dès 19 heures.

Au programme de la fête des enfants, de nombreux jeux seront proposés gratuitement. Ils pourront notamment profiter de structures gonflables et jouer à la traditionnelle pêche aux canards. De nombreux stands d'artisans et d'artisans d'art seront présents. Une tombola sera également organisée avec de généreux lots à la clef. La manifestation comportera une animation musicale, un bar à vinyles permettant de danser et de se déhancher au rythme de ses tubes préférés. La fête des enfants, l'après-midi, laissera place en soirée au marché nocturne, qui comprendra une buvette et un espace de restauration sur place. Le marché



Grâce à ses nombreux foodtrucks, le marché nocturne saura ravir les papilles des participants. *PHOTO MAIRIE DE LABARDE*

nocturne ravira les papilles des participants grâce au choix varié des menus gourmands des foodtrucks. Tous les ingrédients seront ainsi réunis pour un après-midi et une soirée festifs et conviviaux.

Emily CHEVALORE ■

CASTELNAU-DE-MÉDOC.

Un bel élan de solidarité en faveur des pompiers



Vendredi 28 août, la place de l'église a pris des allures de grande table conviviale à l'occasion du marché gourmand solidaire organisé par le comité des fêtes : une belle démonstration de l'attachement porté par la population aux sapeurs-pompiers du centre de secours. Un chèque de 400 euros a ainsi été remis au président de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Castelnau-de-Médoc, Stéphane Le Grand, président de l'Amicale. Ce soutien traduit la gratitude d'un territoire envers ceux qui, tout au long de l'été, se sont engagés sans relâche pour protéger les habitants, les forêts et les biens. *PHOTO JDM-GS*

► BLANQUEFORT

Accueil des nouveaux habitants

La ville de Blanquefort accueillera ses nouveaux habitants lors d'un moment convivial le 12 septembre à 10 heures dans la salle Annie-Aubert des Colonnes. Cette rencontre est l'occasion de découvrir la commune, de mieux connaître les services et les équipements municipaux et d'échanger avec les élus.

Forum des associations

Les associations blanquefortaises effectueront leur rentrée lors du forum des associations, qui se tiendra le 5 septembre de 15 heures à 18 heures au parc de Fongravey. Des animations et démonstrations sportives rythmeront également l'après-midi. En cas de pluie, la manifestation se déroulera au complexe sportif de Fongravey.

► LACANAU

Fête de la navigation

Les 12 et 13 septembre, le club de voile de Lacanau-Guyenne organise sa traditionnelle fête de la navigation. Samedi, des initiations gratuites seront proposées aux enfants de 14 heures à 15 heures et aux adultes de 15 h 30 à 16 h 30. Dimanche, un raid festif sur le lac sera ouvert à tous (inscriptions sur place à partir de 10 heures). Que vous soyez débutants, pratiquants ou simplement curieux, venez découvrir la voile !

► PAREMPUYRE

Forums des associations et des arts

Les associations parempuyriennes effectueront leur rentrée lors de leur forum, qui aura lieu le 5 septembre. Celui-ci connaîtra des évolutions majeures : il sera plus long (de 9 heures à 16 heures) et ne se déroulera plus à L'Art y Show mais sur la Plaine des sports. Autre nouveauté : un château gonflable sera installé au parc du Vieux Logis. Une quarantaine d'associations seront présentes.

Le même jour, de 9 h 30 à 13 h 30, l'école municipale d'arts organisera son forum des arts. Le public pourra ainsi rencontrer les enseignants et découvrir les plus de 20 disciplines artistiques enseignées, autour de la musique, des arts plastiques, de la danse, du théâtre, du chant ou encore de l'éveil artistique pour les enfants.



Une rentrée scolaire pas comme les autres

LE PORGE. Après le traumatisme de l'incendie, cette première journée de classe avait une saveur particulière. Pour les écoliers comme pour leurs parents, le retour à l'école a marqué le retour à une forme de normalité.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

« *J'étais content de retrouver les copains* », lance Evan, 9 ans, élève de CM1, à la sortie de l'école, accompagné de sa petite sœur, Vanessa, 7 ans, qui a fait sa rentrée en CE1. À ses côtés, ses camarades Victor et Zackari partagent le même enthousiasme. Les trois garçons sont copains et avaient hâte de reprendre le chemin de l'école. Une petite déception toutefois : ils ne sont pas dans la même classe cette année.

Pour cette première journée d'école, après avoir connu un été « *pas comme les autres* » marqué par l'incendie destructeur que chacun a vécu à sa manière, les enfants de l'école Jean-Degoul au Porge ont retrouvé leurs habitudes : les cours, la récréation, les camarades. Et, comme si cette rentrée devait permettre de renouer avec une certaine normalité, le feu n'a pas été évoqué en classe, à les entendre. « *On n'a pas parlé de l'incendie car on n'a pas eu envie d'en parler* », explique Zackari. Quelques semaines après le sinistre, le souvenir reste pourtant vif. Evan se souvient du ciel chargé de fumée et éclairé par les gyrophares des véhicules de secours. « *Il y avait des couleurs bleues et rouges partout dans la fumée* », se souvient-il de l'évacuation dans la nuit du 23 au 24 juillet. « *On voyait des bouts noirs tomber du ciel, comme ça* », ajoute Victor, tout en ramassant au sol un morceau d'écorce de pin carbonisé. Une petite trace noire qui suffit à faire ressurgir les images de l'été.

Des enfants marqués par l'évacuation

Victor, comme Zackari, se trouvait au centre de loisirs du Porge le 22 juillet, lorsque le feu s'est déclaré. « *Des enfants disaient que notre maison allait brulé. Ça faisait peur* », se souvient le jeune garçon, qui a toujours en tête la vision de la fumée au loin. Sa maman Virginie Dias décrit des pleurs de plusieurs enfants, angoissés par la situation. « *Nous avons dû évacuer notre maison en milieu d'après-midi* », déclare la mère, qui a connu quatre évacuations.

Beaucoup d'enfants de la commune ont vécu l'incendie de l'intérieur, un événement qui a forcément été traumatisant pour eux avec la confrontation aux flammes et aux fumées, l'évacuation ou la découverte, au retour, d'un paysage profondément transformé. Virginie Dias a constaté un changement de comportement de son fils à la suite de l'incendie. « *Victor s'est remis à jouer avec des Lego de pompiers. Il a aussi fait beaucoup de dessins de feu et de pompiers. Comme je ne le sentais pas bien, j'ai décidé de solliciter la cellule psychologique, ce qui lui a fait du bien. On a beaucoup parlé avec lui sur cet événement pour qu'ils arrivent à mettre des mots sur ce qu'il avait pu voir ou entendre. Depuis quelques jours, avec l'approche de la rentrée, il va beaucoup mieux.* »

La deuxième maison des enfants

La communication a aussi été essentielle pour Johanah Kaic, maman d'Evan et de Vanessa. « *C'était une période stressante pour les enfants et les parents* », témoigne-t-elle. L'incendie s'est déclaré quelques heures après leur retour de vacances à San Sebastián. Quand il a fallu évacuer en urgence Le Porge, la famille a décidé de repartir en Espagne. De retour en Médoc, l'un des premiers lieux familiers que la Porgeaise a voulu montrer à ses enfants est l'école. « *C'était pour leur montrer qu'elle était toujours là. C'est comme leur deuxième maison.* »

Le retour des enfants au Porge s'est également accompagné d'une certaine appréhension pour Mélysa Nabeth, maman de Zackari et d'une adolescente de 15 ans. Si elle et son conjoint sont restés sur place pour aider, les enfants étaient chez leurs grands-parents en Dordogne pendant l'incendie. « *Quand ils sont revenus, j'ai été surprise de leur réaction. Ma fille m'a dit : « En fait, ça va », car elle s'attendait à voir tout détruit après avoir vu les images à la télé.* » Si la rentrée de Zackari a été positive, elle semble avoir été plus éprouvante pour sa fille qui a intégré le lycée d'Andernos-Les-Bains.



Evan, Vanessa, Zackari et Victor sont heureux d'avoir retrouvé le chemin de l'école.



La rentrée a permis aux enfants de retrouver une vie normale à la suite de l'incendie. *PHOTOS JDM*

« *Le trajet en voiture entre Le Porge et Andernos s'est fait dans le silence. C'est difficile car on traverse des paysages sinistrés qui nous laissent sans voix.* »

À l'école du Porge, à côté de laquelle les bénévoles continuent la distribution de dons aux familles sinistrées au niveau du stade municipal La Garenne, derrière lequel sont visibles quelques cimes de pin roussies par le feu, la joie et la bonne humeur ont regagné le village à l'occasion de cette rentrée scolaire. Les enfants et les parents ont pu se retrouver, beaucoup ne s'étant pas vu au cours de l'été. « *Tout le monde était content de se revoir, mais on n'a pas parlé de l'incendie* », assure Jennifer Turlque, maman de Valentin qui a fait son entrée en CP.

Des barrières avaient été mises en place au niveau de l'entrée de l'école primaire pour laisser les journalistes à distance, sous la surveillance des policiers municipaux. « *Il fallait que les familles puissent rester entre elles, sans stress* », a déclaré Martial Zaninetti, maire du Porge, qui était aux côtés des familles pour cette étape « *qui participe à la reconstruction du village* ». La municipalité avait organisé un café convivial pour recréer du lien et redonner le sourire aux familles.

Le recteur en visite

La nouvelle directrice, Béatrice Sauvard, et l'équipe pédagogique ont fait en sorte d'offrir une rentrée « *la plus normale possible* » aux enfants. L'objectif a été d'accompagner les élèves dès le premier jour de la rentrée, tout en leur permettant de retrouver leurs habitudes. Pour les enseignants, qui avaient repris le chemin de l'école une semaine plus tôt pour préparer l'établissement transformé en centre d'accueil France Services Victimes cet été, il n'était pas question de parler de l'incendie dès la rentrée en classe. « *S'ils en ressentent le besoin, les élèves pourront en parler* », assurent-ils. Des cellules d'écoute, composées de psychologues et d'infirmières de l'Éducation nationale, ont été mises en place, tout comme dans les écoles du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique du Temple et de Saumos.

Lundi 31 août, le recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Jean-Marc Huart s'est rendu au Porge pour rencontrer l'équipe pédagogique et échanger sur les conditions de cette rentrée particulière. Deux assistantes sociales étaient présentes, comme au collège de Lège Cap Ferret, pour accompagner le personnel à la rentrée. « *Afin d'accompagner cette situation exceptionnelle, des moyens complémentaires en infirmière et assistante sociales ont été mobilisés*, a annoncé le recteur. *L'organisation permettra un fonctionnement de proximité, avec un rayonnement sur les écoles, selon des modalités proches de celles mises en œuvre en éducation prioritaire.* »

Sur les 248 élèves de l'école du Porge, 19 élèves de l'école du Porge ont été identifiés comme ayant eu leur domicile sinistré. « *Seuls deux enfants ne sont pas revenus* », annonce le maire. Ces enfants ont été scolarisés à Carcans. « *Ce sont 49 élèves qui ont été touchés par l'incendie si l'on prend en compte les jeunes au collège et au lycée* », poursuit Agnès Luron, adjointe au maire du Porge en charge des affaires scolaires.

Des fournitures pour les familles sinistrées

Parce que les conséquences de l'incendie dépassent aussi le seul cadre psychologique, la solidarité s'est organisée autour de l'école. L'association ENPE du Porge, avec d'autres associations de Parents d'élèves de secteurs sinistrés, a notamment mis en place une collecte de fournitures scolaires à destination des enfants des familles sinistrées. Cahiers, trousses, crayons et autres fournitures ont ainsi été collectés puis distribués afin que les enfants concernés puissent effectuer leur rentrée dans les meilleures conditions possibles. « *La mobilisation a été totale puisque nous avons collecté des fournitures pour deux rentrées* », explique Guillaume Grandin, vice-président de l'ENPE. ■

L'association aux doigts et au cœur d'or

SOUSSANS. Le bureau et les adhérentes de l'association Doigts d'Or & Compagnie se sont réunis samedi 29 août pour leur assemblée générale annuelle.

Emily CHEVALORE

Doigts d'Or & Compagnie, association loi 1901, accueille des couturiers et couturières de niveaux confirmé comme débutant dans la salle de couture jouxtant la mairie. Elle ne donne pas de cours de couture car son objectif est avant tout de se rassembler dans ce lieu cosy et convivial pour un partage de connaissances et d'entraide. Comme le rappelle la présidente Marie-Christine Goffre, « *Doigts d'Or & Compagnie est devenu un lieu de solidarité et de bienveillance ou les tricoteuses et crocheteuses font des merveilles.* » En effet, depuis sa création il y a six ans, l'association qui, en plus d'avoir des doigts en or a un cœur en or, est connue pour être particulièrement investie dans des actions solidaires comme l'opération Octobre Rose. Sa mobilisation l'an dernier avec la fabrication de plus de 3000 objets créatifs à la vente dans des panières solidaires auprès des commerçants participants et collège Panchon d'Arsac avait permis de récolter 4 000 € reversés à l'association Rose Médoc qui accompagne les femmes touchées directement et indirectement par le cancer (patientes, soignants et aidants). L'opération Octobre Rose représente la plus importante activité annuelle de l'association Doigts d'Or & Compagnie. En plus de cette action solidaire, l'association a organisé les puces des couturières en avril ainsi qu'un marché artisanal et gourmand doublé d'un vide-greniers en juin dernier ayant rencontré de francs succès. L'année se clôture toujours par l'incontournable sortie à Blaye au mois de juillet où règne une ambiance bon enfant. La subvention allouée par la municipalité a permis cette année à l'association de faire réviser toutes les machines qui sont désormais en bon état de fonctionnement pour bien attaquer la nouvelle saison.



La sympathique équipe de Doigts d'Or & Compagnie autour de la maire Karine Palin-Jarousseau. *PHOTO DM-EC*

Lors de cette assemblée générale, les adhérentes ont élu le nouveau bureau qui est composé par la présidente fondatrice Marie Christine Goffre, la présidente adjointe Corinne Goudemont, la secrétaire Maëva Mauricio, la secrétaire adjointe Patricia Colin, la trésorière Joëlle Mauricio et la trésorière adjointe Vanessa Daury. La prochaine action de Doigts d'Or & Compagnie sera consacrée à Octobre Rose, pour laquelle elle vient d'ores et déjà de réaliser plus de 3300 objets à la vente dans des panières solidaires qui seront disponibles auprès des commerçants participants dès la fin du mois de septembre et à partir du 15 septembre au collège Panchon d'Arsac. L'association fourmille de nouvelles idées de projets pour la saison 2026-2027. L'atelier de la salle de couture de l'association est ouvert le mardi et le jeudi de 14 heures à 17 heures et le samedi de 9 heures à 12 heures. Afin de rejoindre l'association, il est possible de venir à la rencontre de son équipe au forum des associations samedi matin 5 septembre de 10 heures à 13 heures. ■

SAINT-LAURENT-MÉDOC.

Belle affluence au forum des associations



Samedi 29 août, au stade municipal, les visiteurs venus nombreux ont pu rencontrer les bénévoles et responsables d'associations, fiers de présenter leurs différentes sections de la commune qui en compte plus de 63 et dont 32 étaient représentées pour ce forum annuel. La municipalité a cette année souhaité mettre en avant quelques services municipaux, dont le centre communal d'actions sociales (CCAS), la médiathèque et la Défense de la forêt contre les incendies (DFCI). « *La municipalité continuera de mettre tout en œuvre pour l'entretien de ses infrastructures, qu'elles soient sportives ou culturelles et lorsqu'elles auront besoins des services techniques nous continuerons à répondre présents* », a déclaré le maire Jean-Michel Saintemarie. *PHOTO JDM-PB*

AVENSAN.

Accueil et inscriptions



Samedi 29 août, à la plaine des sports Claude-Blanc s'est tenu le forum des associations qui était associé à l'accueil des nouveaux habitants, organisé par la municipalité. Les nouveaux Avensannais ont ainsi découvert un film documentaire retraçant l'histoire d'Avensan, son patrimoine, son cadre de vie et les nombreuses richesses qui font l'identité du village. Les nombreuses associations présentes ont accueilli le public tout au long de la journée, répondant aux questions et enregistrant les premières inscriptions de la saison. *PHOTO JDM-GS*

MARGAUX-CANTENAC.

Un repas de village très réussi

Pas moins de 80 Margalais-Cantenacais se sont réunis pour le repas estival du village, organisé vendredi 28 août dans le parc de l'espace Bernard-Ginestet. Après le succès des deux repas des voisins organisés par la municipalité, vendredi 12 juin devant le Café de la Gare, rue de la Gare et à l'espace Bernard-Ginestet, de nombreuses demandes avaient été faites auprès de la mairie afin de renouveler l'expérience cet été, à raison d'une soirée par mois, dans le cadre verdoyant et arboré du parc Bernard-Ginestet. Le contexte des gigantesques incendies de Saumos et Le Porge n'ayant pas permis à cette rencontre d'avoir lieu au mois de juillet, ce rendez-vous estival n'a pu se tenir qu'en cette fin de mois d'août. Selon le principe de l'auberge espagnole, il s'agissait d'apporter boissons et repas à partager. La mairie a quant à elle fourni les tables et les bancs aux participants. Et pour que la soirée soit encore plus belle et conviviale, certains ont apporté leurs boules de pétanque et en ont profité pour jouer de superbes parties. Cette soirée rythmée par les rires et les beaux moments de partage a permis aux habitants de se rencontrer. « *Cette soirée de rassemblement faite de simplicité et de convivialité, c'est l'esprit même du village* », explique la conseillère déléguée à la communication Sylvie Segas. « *Notre commune, c'est ça : être ensemble, profiter, créer du lien* », explique quant à lui le maire Fabrice Martinez, heureux de la réussite de cette belle soirée. Le moins que l'on puisse dire est que les Margalais-Cantenacais en redemandent !



Le repas du village a réuni de nombreux participants. *PHOTO MAIRIE DE MARGAUX-CANTENAC*

Emily CHEVALORE ■

CASTELNAU-DE-MÉDOC.

La rentrée est lancée



La plaine des sports a retrouvé une belle effervescence ce samedi 29 août à l'occasion du forum des associations. Clubs sportifs, école de musique, associations culturelles ou de loisirs : une grande partie du tissu associatif castelnaudais était réunie pour présenter ses activités. Sur place, le comité des fêtes a également contribué à la convivialité de l'événement en assurant la restauration tout au long de la journée. *PHOTO JDM-GS*

Vous avez des informations à partager ?
Contactez la rédaction par téléphone au 05 57 75 14 00 ou par mail à redaction@lejournaldumedoc.fr

Une Ronde qui fait label

COURSE À PIED. Les épreuves du 5 km et du 10 km de la Ronde de Parempuyre sont labellisées par la Fédération Française d'Athlétisme.

Alexandre CORSAN

« *Nous avons fait le choix de la labellisation car nous souhaitons que la Ronde de Parempuyre devienne LE rendez-vous de la rentrée, en étant la première course à pied, girondine, de l'année scolaire, labellisée* » annonce Christophe Rey, membre du Bureau de l'Athlétic Club de Parempuyre (ACP) et responsable de la Ronde.

Il s'agit de l'un des tournants majeurs que prend la célèbre course à pied annuelle organisée par l'ACP, (qui souffle ses 40 bougies cette année), pour sa 27e édition, qui se déroulera le 20 septembre. Concrètement, les épreuves du 5 km et du 10 km sont labellisées par la Fédération française d'Athlétisme (FFA), c'est-à-dire que les deux courses ont fait l'objet d'un mesurage officiel par la FFA. Un objectif que le club avait en ligne de mire ces dernières années, désormais atteint. La labellisation rend la course qualificative pour tous les championnats, jusqu'aux championnats de France.

Il ne s'agit pas du seul changement, loin de là : Si, lors des éditions précédentes, les départs du 5 et du 10 km avaient lieu à 10 h, cette fois-ci, celui du 5 km sera donné à 9 h 15 et celui du 10 km à 10 h. L'objectif consiste à éviter les chevauchements entre les deux courses, ce qui facilitera le travail des juges de la FFA, qui seront présents.

Plus de 70 bénévoles sont mobilisés

Autre modification de taille : la zone du départ et de l'arrivée change. Elle se situe désormais sur l'avenue des Sports, à l'entrée de la plaine des sports située au niveau du portail près de l'école maternelle Jean Jaurès. « *Nous avons fait ce choix pour avoir une zone de départ et d'arrivée bien large, ce qui la rend plus sécuritaire que celle des années précédentes. Auparavant, il y avait un rétrécissement de chaussée qui n'existe plus. Ce choix rend aussi cette zone de départ et d'arrivée bien visible pour le public* » explique Christophe Rey. Durant de très nombreuses années (exceptée 2025), l'arrivée s'est située de l'autre côté, c'est-à-dire à l'entrée principale de la plaine des sports. Le départ se trouvait, lui, rue Camille Montoya.

Le circuit des deux courses, totalement sur route, permet de garder de la vitesse et ainsi réaliser un chrono, pour les participants aguerris qui viendront dans cet objectif. Les courses sont ouvertes aux sportifs en situation de handicap.

En plus des 5 et 10 km, la Ronde, c'est aussi la randonnée et la marche nordique, qui débuteront à 9 heures. Le parcours est similaire à celui des éditions précédentes, soit d'une distance de 12 km, mi-urbain, mi-nature, passant par les marais et les jalles de la commune. Le point de ravitaillement sera le même pour les randonneurs et les coureurs. Les courses réservées aux jeunes (750 mètres pour les enfants âgés de 7 à 9 ans et 1,5 kilomètre pour ceux âgés de 10 à 13 ans) démarreront à 11 h 30. Plus de 70 bénévoles sont nécessaires pour encadrer la Ronde de Parempuyre. ■



Les 5 et 10 km se déroulent totalement sur route et sont labellisés par la FFA. *PHOTO JDM-AC*

Le club recherche des bénévoles pour encadrer l'événement. Les inscriptions aux courses ainsi qu'à la randonnée et la marche nordique se font sur le site : www.protiming.fr

VOILE.

La Marseillaise pour les Europeans de Hobie Cat 14



Le Salaunais Gilles Escarret du CVB-CM entre deux régates. *PHOTOS JDM-PJ*

Vendredi 28 août en début de soirée a eu lieu, au club-house du Cercle de Voile de Bordeaux Carcans-Maubuisson (CVB-CM), la cérémonie de remise des récompenses des championnats d'Europe de Hobie Cat 14 et 16 (HC 14 et HC 16). Pour les catégories Dragoon et HC 16 Youth, les podiums s'étaient déroulés en milieu de semaine. Dans la première catégorie - sans aucun Français engagé -, après neuf régates disputées, deux équipages belges devancent un équipage italien sur le podium. En HC 16 Youth, après dix régates, un équipage français du CV Cannes Jeunesse monte sur la deuxième marche du podium entre deux équipages italiens. Pour la compétition HC 16 open, un classement après deux jours de régates de qualification a permis de déterminer deux groupes : la golden fleet (48 bateaux), intégrant 14 jeunes de la HC 16 Youth, dont les heureux élus ont disputé le titre et la silver fleet (30) qui classaient les autres régatiers, les HC 14 débutant la compétition en milieu de semaine.

Et à l'occasion de la remise des titres et récompenses, Caterina Degli Uberti, la présidente italienne de la classe, saluait cette dernière journée de course avec beaucoup de vent (la veille avait été d'un calme plat) et les conditions un peu particulières de ces huit jours de compétitions. Après les classiques remerciements à tous les participants, notamment pour Philippe Cessac, président du CVB-CM et son armada de bénévoles à terre comme sur l'eau, la présidente remettait quelques prix spéciaux (plus jeune, master, féminine mieux classée, etc.) avant de procéder à la proclamation officielle des résultats de la compétition. En HC 14, après douze courses disputées, *La Marseillaise* a été jouée sur le podium avec la victoire d'Arnaud Thieme (quatre régates victorieuses et huit fois dans les trois premiers) licencié au Hobie Racing School de Mandelieu (06) devant deux équipages allemands. À noter la très belle 9e place du Salaunais Gilles Escarret. En HC 16, victoire sous voile australienne du tanem australien Cameron Owen and Susan Ghent, anciens champions du monde et déjà victorieux des Européans des précédentes éditions, qui, avec cinq victoires et et deux places de seconds en course, relèguent un équipage danois à la seconde place, l'Autriche complétant le podium du jour.

Après l'International Champion ship d'Océan Springs (Mississippi) de septembre 2026, le prochain grand rendez-vous européen pour les Hobie Cat (16 et 14) sera celui des championnats du monde en juin et juillet 2027 à Sant Pere Pescador (Costa Brava, Espagne), alors que pour le CVB-CM, la prochaine échéance sera la National 590 du 11 au 13 septembre prochains, si le nombre d'inscrits est suffisant pour lancer la compétition.

Patrick JOUANNET ■

COURSE À PIED.

L'effort généreux de la Ludonnaise

L'édition 2026 de la Ludonnaise a une nouvelle fois rencontré un beau succès : 550 coureurs, 100 marcheurs et 60 enfants étaient présents pour ce premier rendez-vous sportif de la rentrée. Un événement convivial qui n'aurait pas été possible sans l'engagement des 115 bénévoles mobilisés et de l'équipe qui œuvre toute l'année. Fidèle à son esprit solidaire, la manifestation a permis de remettre un don de 1300 € à l'association Seesurf, qui fait découvrir le surf aux mal et non-voyants.

Mélodie LEBRETON ■



Une équipe mobilisée. *PHOTO JDM-ML*



Le podium HC 16 en présence des autorités

Visite présidentielle à l'AS Lacanau

RUGBY. « *Le rugby ne doit pas être qu'un sport de grandes villes* », a déclaré le président de la Fédération française de rugby, en visite au siège du club canaulais.

Patrick JOUANNET

Dimanche 30 août, à Lacanau, après une visite au club de Saint-Médard-en-Jalles et sur la route de celui de Lège-Cap-Ferret, Florian Grill, président de la Fédération française de rugby, avait tenu à faire une halte à l'AS Lacanau Rugby (FFR) avant la reprise de la saison officielle. L'objectif : discuter des difficultés des petits clubs de la campagne qui forment ou participent à la formation des grands joueurs et joueuses des équipes de France de demain.

Accueilli par Laurent Peyrondet, maire de Lacanau, accompagné de Sylvie Lavergne, adjointe aux Sports, et de Christophe Laussucq, entraîneur bien connu dans le monde du rugby, Fabrice Pestrin, président de l'AS Lacanau Rugby, a fait une rapide présentation du club à la délégation présidentielle de la FFR. « *Nous postulons pour avoir un lycée qui nous permettrait d'avoir des joueurs dans toutes les catégories d'âge, en complément de notre entente avec l'école de rugby du club voisin de Lège-Cap-Ferret* », a indiqué le maire.

Parfaitement conscient des difficultés des petits clubs, le président Grille a souligné les axes d'effort de la FFR : « *Le rugby ne doit pas être qu'un sport de grandes villes. Nous avons besoin de garder le rugby des villages – rugby à 5, féminin et scolaire – pour atteindre l'objectif des 1 700 000 joueurs pour France 2035. Avec les sections baby rugby, il faut rendre acteurs les parents accompagnateurs, qui sont souvent spectateurs aujourd'hui.* »



Échange de cadeaux entre Florian Grill et Laurent Peyrondet. *PHOTO JDM-PJ*

Florian Grill a ensuite communiqué sur les avancées de la feuille de match électronique, sur le logiciel de la FFR concernant la gestion des seniors, et surtout annoncé 1 200 000 € à « *distribuer* » (sur dossier) avec trois critères principaux : féminisation, fidélisation et ratio nombre d'éducateurs/nombre de jeunes joueurs. « *Nous devons poursuivre nos actions citoyennes, a complété le président de la FFR, par l'éducation par le sport et le rugby adapté. On veut développer le »rugby village«.* »

Il a rappelé qu'un club de rugby possède une dimension de citoyenneté communale, soulignant que le sport est le troisième lieu de citoyenneté derrière la famille et l'Éducation nationale. « *Le sport crée des liens et de la solidarité et nous devons privilégier la dimension sociétale* », a conclu Florian Grill, avant de partager un moment de convivialité avec les invités présents et de reprendre son périple vers Lège-Cap-Ferret.

■

BADLINTON.

Deux belles journées à Sainte-Hélène



Sept courts étaient ouverts pour des rencontres disputées. *PHOTO JDM-PJ*

Samedi et dimanche 29 et 30 août, le Volant de l'Esquirot, la section badminton du CA Sainte-Hélène, organisait son tournoi de reprise. Le samedi était réservé à la compétition des simples (hommes et femmes) et au double mixte. Le dimanche voyant s'affronter les doubles. Pour le premier jour de compétition, 174 joueurs étaient engagés, en provenance de différentes villes et régions (Toulon, Toulouse, Dax, Marmande, Carcassonne, Bayonne…), aux côtés des licenciés des clubs girondins. Sandrine Dumergue, président de la section médocaine, était accompagnée, au micro par Guillaume Haensler, en charge du secteur compétition du club et veillant au bon déroulement des rencontres, et de Lionel Langlois, juge-arbitre des deux jours de compétition. Pour les doubles du dimanche, 128 paires étaient inscrites, avec de belles finales. Compte tenu du niveau des joueurs en présence, les badistes médocains n'ont pu réaliser de grosses performances, même s'ils sont parvenus à se faire quelques bonnes places sur les différents podiums.

Patrick JOUANNET

■

FOOTBALL.

Bons résultats pour les clubs en coupes

Le week-end des 29 et 30 août se déroulait un tour de coupe : le deuxième pour la coupe de France, le premier pour la coupe d'Aquitaine. Le bilan est particulièrement satisfaisant pour les clubs médocains puisque dans la coupe nationale, hors les éliminations de Beychevelle et Vendays tombés face à des clubs de division supérieure, Médoc Atlantique FCC (R2), FC Médoc Océan (R3) aux tirs au but, Arsac/Le Pian (R2) et ES Blanquefort (R3) passent au troisième tour. La performance à souligner est celle du CA Sainte-Hélène (D1) qui, sur sa pelouse du stade Claude-Dupis, s'est imposé face à un club charentais évoluant en Régional 3. Malgré plusieurs belles occasions en leur faveur, les Saint-Hélènois sont revenus par deux fois au score avant de prendre un premier avantage décisif (3-2, 89e minute) et de conclure le score sur un dernier contre (4-2). Carton presque plein pour les clubs médocains engagés dans ce premier tour de la coupe d'Aquitaine avec six qualifiés sur sept engagés, Castelnau étant la victime du jour, sorti par Avensan/Moulis lors du seul derbyde ce tour.

Et dès le week-end prochain, retour au pain quotidien du championnat pour les clubs évoluant en Régional 2 et 3 de Ligue de Nouvelle-Aquitaine, en attendant la reprise du championnat de district Gironde du 12 septembre, les équipes réserves disputant le premier tour de la coupe du District.



Sur cette action, Sainte-Hélène (en bleu) égalisait pour la deuxième fois. *PHOTO JDM-PJ*

Patrick JOUANNET

■

Les rencontres de la première journée de championnat de Ligue Nouvelle-Aquitaine : Régional 2: FC Prigonrieux-FCC Médoc Atlantique ; Arsac.Le Pian – Stade Saint-Médardais. Régional 3 : FC Médoc Océan-Bergerac La Catte ; SJ Macau – FC Mascaret ; ASSU Bordeaux Saint-Jean-ES Blanquefort. Coupe du district Gironde (5 et 6 septembre) : Cazaux 3-Avensan/Moulis ; Arsac/Le Pian 3-ES Blanquefort 3 ; FC Parempuyre 2-FC Médoc Océan 2 ; HF 333-3-SJ Macau 2 ; CA Sainte Hélène 2-Le Taillan 2 ; SJ Macau 3-La Bastidienne 2 ; Ludon 2-US Bouscat 4 ; ES Blanquefort 2-Saint- Seurin/St Estèphe 2 ; Le Taillan 3-Vendays 2.

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DU Le Journal du Médoc

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif du :

JOURNAL DU MÉDOC

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

JE SOUTIENS LE JOURNAL DU MÉDOC, JE FAIS UN DON :

○ 50 € ○ 100 € ○ 200 € DON LE PLUS POPULAIRE ! ○ 300 € ○ Montant libre :..... € ○ 1000 €

MES COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :

GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9

Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / Le Journal du Médoc

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Don possible en ligne via : PAIEMENT PAR VIREMENT

Presse & Pluralisme

Le Journal du Médoc

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Gironde.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

DIVERS

A2623**741**

«En application des articles L. 441-16 a) et L. 470-2 du code du commerce, une amende de **90 000 €** a été prononcée par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de NOUVELLE-AQUITAINE à l'encontre de la société **VINADEIS (Ex-CORDIER)** pour des retards de paiement des factures de ses fournisseurs. La constatation de ces retards a été effectuée par les services de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de NOUVELLE-AQUITAINE dans le cadre d'une enquête lancée par la DGCCRF sur le respect des règles du code du commerce en matière de délais de paiement».

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO
Annonces légales...
à chacun sa solution !

IMMOBILIER

VENTES

Cherche TERRAINS CONSTRUCTIBLES, secteur Médoc. Tél. 05 56 41 87 18

Le Journal du Médoc
Vous êtes un particulier ?
PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES dans le journal !
CONTACTEZ LE
05 56 44 72 24

BONNES AFFAIRES

Antiquaire achète, objets en cuivre et étain, couvert ou pièce de forme. SATORY Antiquités - tel. 06.52.44.75.30



Antiquaire achète, tout carillon westminster vedette, ODO, pendule, comtoise etc. SATORY Antiquités - tel. 06.52.44.75.30



Antiquaire achète, tout type de montres gousset et bracelet même abîmées. SATORY Antiquités - tel. 06.52.44.75.30



Antiquaire achète bijoux or,, argent et même fantaisie. Collier, bague, bracelet, alliance, camée, broche etc. SATORY Antiquités - 06.52.44.75.30



Antiquaire achète, tout type de monnaies anciennes or, argent, 1F 2F 5F 10F 20F 50F 100F, vieux billets. SATORY Antiquités - tel. 06.52.44.75.30



Antiquaire achète tout métal argenté,, ménagère, couverts dépareillés, plateaux, services, cafetière, theière, argenterie Christofle. SATORY Antiquités - tel. 06.52.44.75.30



Antiquaire achète mobilier ancien, tableaux, miroirs doré, argenterie, instruments, timbres, cartes postales anciennes, briquets, stylos, bijoux etc. SATORY Antiquités - tel. 06.52.44.75.30.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

Retrouvez-nous également sur la page Facebook du Journal du Médoc

Le Journal du Médoc | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :

annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Alexandre TRIPLON
06 98 32 32 97 | a.triplon@alcregie.com

Le Journal du Médoc | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

2 POSSIBILITÉS
pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **07 83 30 98 33**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 7 €	☐ 2 semaines : 14 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 8 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €

2 SEMAINES ACHETÉES = 3ÈME SEMAINE OFFERTE !

TOTAL DE VOTRE ANNONCE ..... € ..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@lejournaldumedoc.fr** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
LE JOURNAL DU MÉDOC
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 15H30** pour une parution le **VENDREDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :** le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB :** par téléphone au **05 56 44 72 24**.

☐ **En espèces :** directement à l'agence du **JOURNAL DU MÉDOC**.

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

Renseignements : **05 56 44 72 24**

Le Journal du Médoc | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

LE GRAND Jeu de l'été

AVEC LE Journal DU Médoc

LES RÉSULTATS

Ils ont joué, ils ont gagné. Bravo à eux !

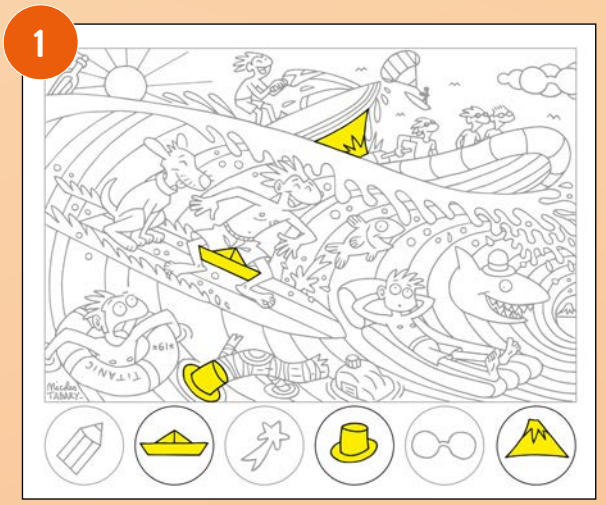
UN WEEK-END POUR 2 AU FUTUROSCOPE

Mireille LASSERRE
33123

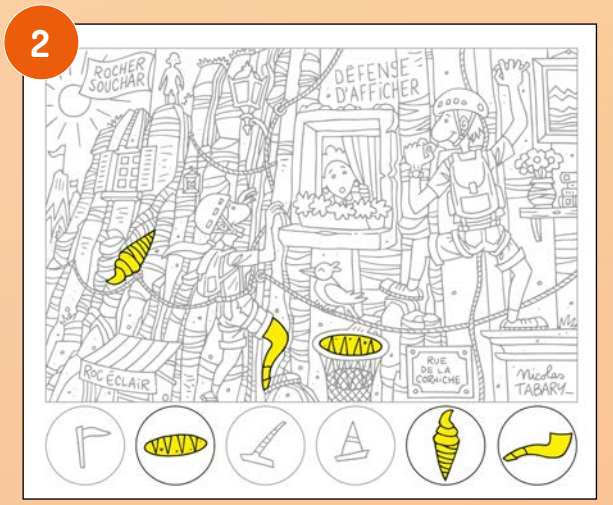
DEUX ENTRÉES AU FUTUROSCOPE

Danièle LECOQ
33460

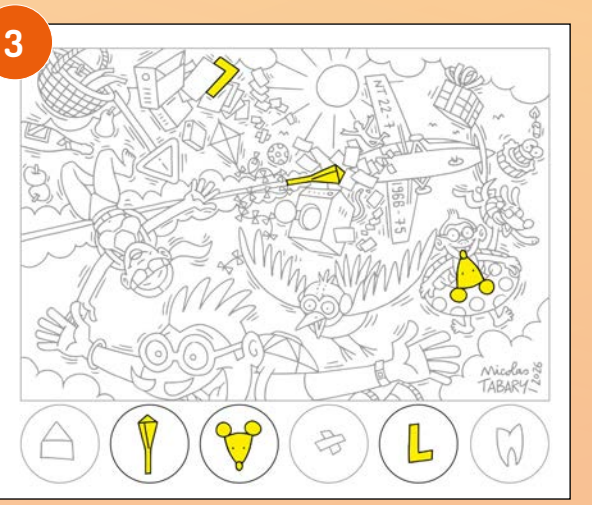
1



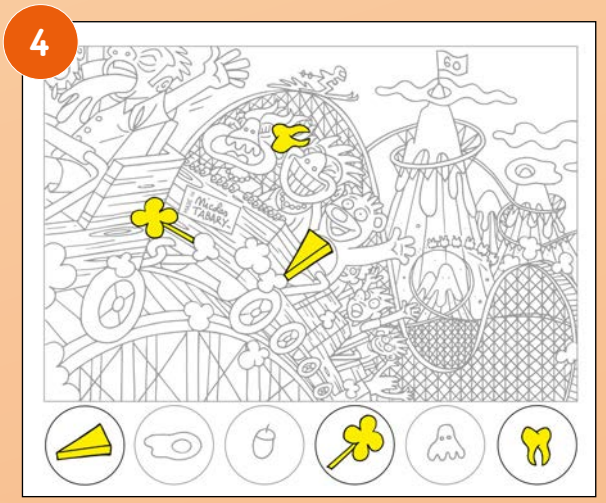
2



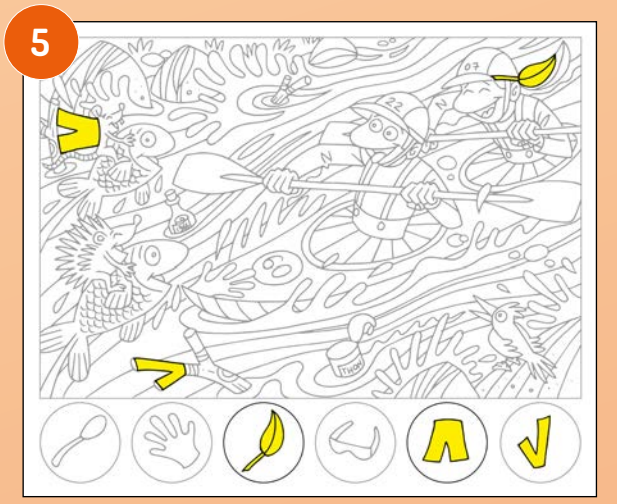
3



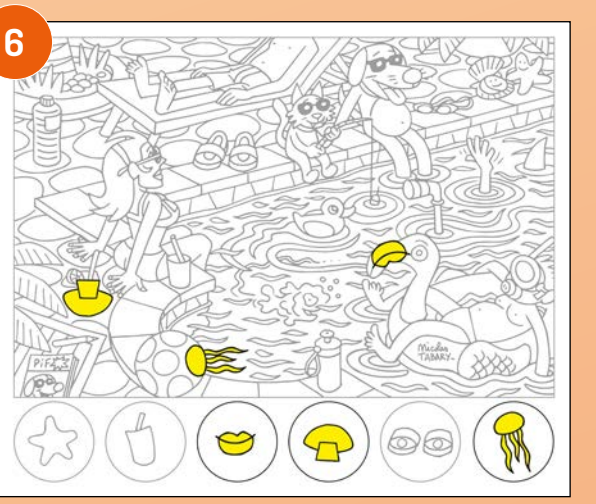
4



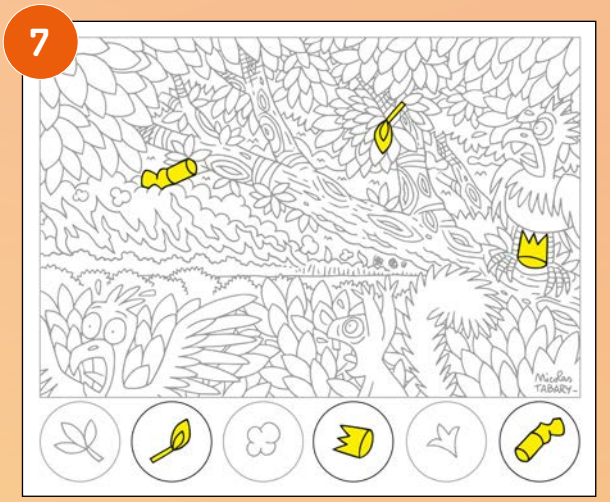
5



6



7



LA GRILLE DES SOLUTIONS

	1	2	3	4	5	6
Dessin du 03 juillet - Sem 1	☐	■	☐	■	☐	■
Dessin du 10 juillet - Sem 2	☐	■	☐	☐	■	■
Dessin du 17 juillet - Sem 3	☐	■	■	☐	■	☐
Dessin du 24 juillet - Sem 4	■	☐	☐	■	☐	■
Dessin du 31 juillet - Sem 5	☐	☐	■	☐	■	■
Dessin du 07 août - Sem 6	☐	☐	■	■	☐	■
Dessin du 14 août - Sem 7	☐	■	☐	■	☐	■

Merci à tous d'avoir participé !

Rendez-vous l'année prochaine pour tenter votre chance.

futuroscope XPERIENCES

Vous avez des informations à partager ?
Contactez la rédaction par téléphone au 05 57 75 14 00 ou par mail à redaction@lejournaldumedoc.fr

Feria océane à Monta

FESTIVAL. Organisé par l'association Peña Monta Andalouse, le festival Monta Del Sol revient pour une quatrième édition les 19 et 20 septembre à Montalivet.

Pour sa quatrième édition, le festival andalou Monta Del Sol, entièrement gratuit, propose une nouveauté : la feria se prolonge désormais jusqu'au dimanche 20 septembre midi, soutenue par la mairie, l'office de tourisme et les commerçants locaux. Dès 11 heures, la place du 8 Mai 1945 se transformera en véritable village andalou avec ses stands, sa buvette et ses animations. À 12 heures, le marché de Montalivet donnera le coup d'envoi avec une grande démonstration de Sévillanes réunissant des dizaines de danseuses et danseurs issus des écoles et peñas d'Aquitaine. À partir de 13 h 30, la rue piétonne vibrera au rythme d'une grande déambulation andalouse, avant un grand final vers 14 h 30-15 heures sur le front de mer. L'après-midi se poursuivra sur la place avec les spectacles des différentes écoles participantes : sévillanes, rumba, tango flamenco et autres tableaux hauts en couleur.

Le public pourra participer à une initiation gratuite de rumba, animée par Mireïa Garcia. Il aura aussi le plaisir de retrouver Laurie Jayet et Amélie Leclerc, deux cavalières d'exception, pour une spectaculaire démonstration de danse équestre inspirée de la plus pure tradition andalouse. À 19 heures, le groupe Tékéma lancera la soirée avec un concert de rumba et sévillanes, avant de revenir en fin de soirée pour le grand bal andalou. À 21 heures, place à l'émotion pure avec un spectacle Tablao Flamenco réunissant quatre artistes espagnols de grand talent : Ivàn Chaskí au chant, Javier Deana María à la guitare, El Parra et Lori La Armenia à la danse. À partir de 22 h 30, retour de Tékéma pour un bal andalou gipsy-latino jusqu'à minuit.

Le dimanche 20 septembre, les festivités reprendront dès 11 heures à la chapelle de Montalivet avec un moment rare et émouvant : des chants sacrés gitans interprétés par Tékéma. À 13 heures, le marché accueillera le grand final des festivités, mêlant sévillanes, chant et danses dans une ambiance joyeuse et profondément andalouse. Le festival aura également l'honneur d'accueillir la Peña d'Alhaurín de la Torre, venue spécialement d'Andalousie, fidèle partenaire du Monta Del Sol. ■



Déambulation dans les rues de Montalivet. *PHOTO ALDO NUNEZ*

TRADITION.

SAINT-ESTÈPHE PRÉPARE SA FOIRE DE LA CHAPELLE

Attention : monument historique ! Car la Foire de la Chapelle remonte loin dans l'histoire de la commune de Saint-Estèphe, sans doute au XVII[e] siècle, sans que l'on dispose de date exacte pour situer ses débuts. Pour la petite histoire dans la grande, la chapelle, qui donne son nom au port, a été construite après que s'est écroulée l'église détruite de Notre-Dame-Entre-Deux-Arcs dans laquelle s'arrêtaient les pèlerins en route pour Saint-Jacques-de-Compostelle. Un temps rebaptisée « *foire à l'ail et à l'oignon* », cette foire a été l'une des importantes du Médoc avec celles de Sainte-Hélène et Bernos.

Les gens y venaient acheter ce dont ils avaient besoin pour la rentrée des classes, pour les vendanges, pour l'ouverture de la chasse, etc. Dans sa version contemporaine, une trentaine de commerçants seront présents durant les deux jours, les 12 et 13 septembre, de la foire commerciale accompagnée de la fête foraine. Le samedi, diverses animations sont prévues, avec notamment des échassiers, avant le marché gourmand du soir, le spectacle des cracheurs de feu puis le feu d'artifice à 23 heures. Le dimanche reprendra le même programme en journée, avec un vide-greniers en plus. Restauration sur place midi et soir le samedi, uniquement le midi le lendemain.

Les humeurs de Mouquirouse

Courir ou pas, là est la question…

Je sais pas vous mais moi, je me pose la question : de deux choses l'une, on est sportif ou on ne l'est pas. Si on l'est, on court pour soi, pour le plaisir, ou à cause d'un pari idiot qui finit par devenir une nécessité. Si on ne l'est pas, on court quand même, surtout s'il y a le rifle ou parce que le bus a démarré sans vous attendre. D'un autre côté, vous avez ceux qui courent en solo, tous les ouiquendes, pour se débarbouiller des affres de la semaine au boulot ; rien de tel pour vous changer les idées : on a mal partout mais, au moins, on sait pourquoi.

CHIENS DE BERGER.

Conduite de troupeaux à Lamothe-Bergeron



Le parc de Lamothe-Bergeron. *PHOTO MEDOC'LAINE*

Les 12 et 13 septembre, de 10 heures à 18 heures durant les deux jours, le parc du Château Lamothe-Bergeron, à Cussac-Fort-Médoc, accueillera pour la première fois le concours national de chiens de berger organisé par l'association Médoc'Laine. Habituellement organisé au Fort-Médoc, le concours change ainsi de décor cette année et s'installe dans la propriété viticole au sein de laquelle l'association est intervenue à deux reprises lors des portes ouvertes afin de présenter au public le travail des chiens de berger et l'écopâturage. Le marché des créateurs et des producteurs (mosaïque, ferronnerie d'art, bijoux, art de la table, produits artisanaux, etc.) organisé habituellement à cette période par le château côtoiera les compétitions. Les chiens et leurs conducteurs se mesureront sur différents niveaux d'épreuves. Le samedi sera consacré aux niveaux 1 et 2, avec dix-huit concurrents attendus, tandis que le dimanche réunira seize concurrents de niveau 3 pour une épreuve sélective en vue du championnat de France 2027. En parallèle du marché et du concours de chiens de berger, des animations seront proposées au public (sans inscription préalable) : balades à poney et promenades en calèche proposées par l'association La Grange de Beychac-et-Caillau ; initiations au tir à l'arc animées par Les Archers de la Lande Castelnaudaise. ■



Quand le tissu associatif fait sa rentrée

FORUM DES ASSOCIATIONS. Partout en Médoc, les Forums des associations battent leur plein ! Ces événements constituent une belle manière de faire sa rentrée et de trouver sa place dans la vie locale.



Les forums des associations sont un moment important pour la vie des villages médocains : ils permettent aux habitants de découvrir des activités près de chez eux et aux associations de se faire connaître. *PHOTO JDM-EC (ARCHIVES)*

Vanessa CHALUMEAU

Dans le Médoc, où la vie locale repose largement sur l'engagement des habitants, le forum des associations représente un moment unique. Sport, culture, loisirs, solidarité, environnement, patrimoine, jeunesse ou vie citoyenne : la diversité des associations présentes témoigne de la richesse du tissu associatif local. En une journée, habitants et bénévoles peuvent se rencontrer, échanger et découvrir les nombreuses initiatives qui font vivre leur commune.

Un rendez-vous stratégique pour les associations

Pour les associations, le forum constitue un temps fort de la rentrée et le lancement d'une nouvelle saison. Après la pause estivale, il faut retrouver les adhérents, accueillir de nouveaux membres et faire connaître les activités. Pour de petites associations, cette rencontre directe avec les habitants est une véritable opportunité de visibilité et l'occasion de se présenter sans passer par les réseaux sociaux, les affiches ou les sites internet. Et l'enjeu dépasse parfois le fait d'acquérir de nouvelles inscriptions. Les associations ont besoin de bénévoles pour continuer à vivre et à se développer. Derrière chaque entraînement, spectacle, manifestation ou action solidaire, des femmes et des hommes donnent de leur temps. Le forum permet ainsi de faire naître de nouvelles envies, de susciter des vocations et ainsi de renouveler les équipes.

Pour les visiteurs, le forum est avant tout une occasion de découvrir ce qui existe près de chez eux. En quelques heures, chacun peut s'informer, comparer les activités, rencontrer les bénévoles et trouver une pratique correspondant à ses envies, son âge ou son emploi du temps. Pour les familles, c'est l'occasion de préparer la rentrée des enfants : pour les adultes, de reprendre une activité ou d'en découvrir une nouvelle ; pour les nouveaux habitants, de faire connaissance avec leur commune. Et pour beaucoup, les associations représentent surtout un moyen de rencontrer du monde, de créer du lien et de trouver sa place dans la vie locale. L'objectif n'est donc pas toujours de repartir avec une inscription. Une rencontre, une information ou une envie peuvent suffire à faire naître un futur adhérent… Ou un futur bénévole.

Le succès d'un tissu associatif vivant

La fréquentation des forums témoigne de l'attachement des habitants à ces rendez-vous de proximité. Leur succès souligne surtout la vitalité du tissu associatif médocain et son rôle essentiel dans l'animation des communes. Car au-delà des activités proposées, les associations créent du lien social, rapprochent les générations, favorisent les rencontres et donnent vie aux projets collectifs. Pour les municipalités, le forum est ainsi un moment privilégié pour mettre en lumière cet engagement et encourager la participation des habitants.

Derrière chaque stand, chaque démonstration et chaque inscription, il y a finalement un même souhait : faire vivre une association mais surtout faire vivre un territoire. Avec plusieurs milliers d'associations recensées à l'échelle du Médoc, le territoire bénéficie d'un tissu associatif particulièrement riche et diversifié, qui encourage le dynamisme de nos communes toute l'année. ■

OÙ SORTIR !



FESTIVAL.

LES ARTS ENTRE LES MURS DE L'ABBAYE

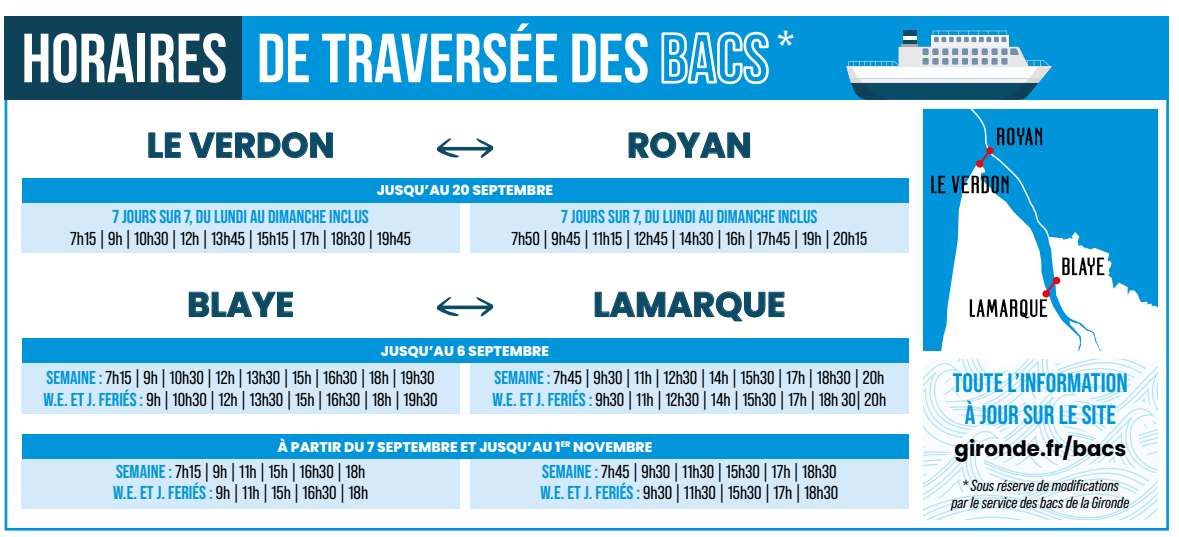
La sixième édition du Festival d'Art en Médoc débarque le 12 septembre prochain à 13 h 30 à l'abbaye de Vertheuil ! Au programme : théâtre, spectacles de rue, concerts, expositions, ateliers, défilé, visites du patrimoine, jeux, musées. Comme tous les ans, l'entrée est gratuite sans réservation et pour toute la famille, dans un cadre historique et bucolique (jardins et salles de l'abbaye de Vertheuil…). Alors réservez votre agenda pour cet évènement unique en Médoc à partager avec toute la famille ! Restauration sur place.

MOULIS-EN-MÉDOC

LES ARTS ENCHANTÉS OUVRENT LEURS PORTES

L'association Les Arts Enchantés donne rendez-vous aux habitants du Médoc samedi 12 septembre pour une grande journée portes ouvertes à la salle des fêtes. Cette manifestation permettra de découvrir plusieurs disciplines artistiques et sportives grâce à des ateliers d'initiation animés par les intervenants de l'association. Au programme : ateliers découverte de stretching postural (14 h 30 et 17 heures) ; initiation à la capoeira (15 h 30) ; spectacle musical mêlant théâtre, chant et mise en scène (18 h 15) et prestation de la chorale (18 h 30). Tout au long de l'après-midi, un espace gourmand proposera crêpes, gaufres et boissons : de quoi prolonger agréablement ce moment de rencontre. Durant cette journée, Les Arts Enchantés souhaitent mettre en lumière les talents de leurs artistes, faire découvrir leurs activités et inviter chacun à partager une parenthèse chaleureuse avant le lancement de la nouvelle saison.

Gilles SALLES



DU 4 AU 6 SEPTEMBRE

PAUILLAC
Marathon des châteaux du Médoc, 40e édition. Vendredi 4 septembre : retrait des dossards et village marathon (au Cosec, 19 heures - 23 heures), animations (centre-ville, toute la journée), soirée Mille-Pâtes (château Beychevelle, 19 heures) et soirée Pâtes à Caisse (salle des fêtes de Saint-Estèphe). Samedi 5 septembre : présentation des déguisés (8 heures - 9 h 15), départ de la caravane publicitaire (9 heures), animations (9 h 15), départ du marathon (9 h 30), animations sur les quais (9 h 30 - 11 h 30), restauration du Pays Médoc Rugby (Maison du tourisme et du vin, 12 heures - 24 heures) récompenses (sur les quais, 16 heures), soirée dansante animée par Free Spirit (21 heures), feu d'artifice (22 h 30), soirée dansante (23 heures - 1 heure). Animations, dégustations de vin et restauration toute la journée (Maison du tourisme et du vin). Dimanche 6 : balade de récupération (Saint-Julien Beychevelle, 9 h 30), repas sous chapiteau (12 h 30) et village gourmand.

VENDREDI 4 ET SAMEDI 5 SEPTEMBRE

MACAU
Les Gueilles de Bonde, 21e édition : concerts, théâtre, contes, arts de rue, etc.
Esplanade de la mairie, jardin du tiers-lieu, place Duffour-Duvergier et parvis de l'église.

VENDREDI 4 SEPTEMBRE

AVENSAN
Marché nocturne sur le thème : « La vie en rose » (Venez avec un accessoire rose !)
Place saint-Pierre,
19 heures - minuit.

BLAIGNAN-PRIGNAC
Veillée gourmande : foodtrucks, buvette et concerts
Au stade, 19 heures.

BLANQUEFORT
Rencontre-dédicace avec Bénédicte Vincent pour son livre *Il était 13 h 20*
Librairie L'Envers et L'Endroit, 10 h 30.

CARCANS-MAUBUISSON
Atelier d'initiation à la vannerie de papier
Salle André-Dartigues,
9 h 30 - 12 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Atelier Loisirs créatifs
La Cabane aux Partages,
14 heures - 17 heures.

LACANAU
- Canapé Disco avec DJ set de Boly w/u
La Java, Maison du Commandant,
19 heures - 22 heures.



- **Scène ouverte**
Pub La Canaulaise,
19 heures - minuit.
- **Concert du groupe Dandy Bonheur**
Casino, 20 heures.

LE PORGE
Crochet et tricot-thé
La Grange à Tiroirs,
17 heures - 19 heures.

LE VERDON-SUR-MER
Conférence sur le monument commémoratif américain Lafayette, animée par Serge Michel Dumartin et Gérard Barbé
Salle Lothécia,
18 heures - 20 heures.

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

CARCANS-MAUBUISSON
Fête de la pirogue : pirogue polynésienne, courses V1 et V6, initiations gratuites, danse polynésienne, artisanat, restauration et buvette
Plage du Pôle.

HOURTIN
Forum des associations
Salle des fêtes et salle annexe,
10 heures - 13 heures.

LACANAU
- Masters Surfing : championnat de Gironde de shortboard, bodyboard, longboard, bodysurf, SUP vagues et surf foil avec apéro open air (DJ set de Curry & La Frite) à 19 heures.
Lacanau Surf Club.
- « 30 ans de patch », exposition de l'atelier patchwork de Lacanau Accueil
L'Escoure, 10 heures - 18 heures.

LESPARRE-MÉDOC
Bourse multi-collections / artisanat et vide-greniers
Salle des fêtes de Saint-Trélody,
8 heures - 18 heures.

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

ARSAC
- Les Samedis Vignerons : dégustation gratuite d'une sélection de vins d'Amérique latine
La Winery,
10 heures - 19 h 30.
- Forum des associations
Derrière la mairie,
14 heures - 18 heures.

BLANQUEFORT
La Rentrée des assos
Parc de Fongravey,
15 heures - 18 heures.

BRACH
Les P'tites histoires de Dame Cocotte : lectures, comptines et jeux de doigts
Bibliothèque 11 heures - 11 h 30.

CARCANS-MAUBUISSON
- Pêche : Float tour des grands lacs
Au lieu-dit Le Trou du Facteur.
- Show Night du Carcans Fight Club : retransmission de l'UFC Paris
Le Cantabria,
18 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier tricot, crochet, broderie
La Cabane aux partages,
9 heures - midi.

EYSINES
- Portes ouvertes du Relais Petite Enfance, avec représentations du spectacle *Mi-Mi la souris joue à cache-cache* **(0-3 ans, 9 h 45 et 11 heures)**
Résidence Les Cottages, bâtiment C,
9 h 15 - 12 heures.
- Visite de l'exploitation Herbajo (plantes aromatiques, médicinales et fleurs)
Rendez-vous communiqué sur inscription via le site internet de la mairie,
10 heures - 12 heures.
- Accueil des nouveaux Eysinais avec visite en bus
Espace Maurice-Dossans,
14 heures et 16 h 30.
- Fête des assos
Domaine du Pinsan,
14 heures - 18 heures.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Forum des associations
Jardin des associations,
9 h 30 - 13 heures.

LACANAU
- Forum des associations
Salle des fêtes,
10 heures - 15 heures.
- Apéro soirée avec concert du groupe Stéphane Séva Trio
La Java, Maison du Commandant,
19 heures.

LE PIAN-MÉDOC
Forum des associations
Parc du Dojo,
10 heures - 15 heures.

LE VERDON-SUR-MER
Balade écocitoyenne avec ramassage de déchets
Marais du Conseiller,
10 heures - midi.

LUDON-MÉDOC
- Bourse d'échange de livres
Au local de l'ABC Livres 33, en face de l'église, 15 heures - 19 h 30.
- Forum des associations, en présence de représentants de l'école de musique
Foyer rural,
16 heures - 19 heures.
- Accueil des nouveaux Ludonnais
Foyer rural, 19 heures.

MARGAUX-CANTENAC
Forum des associations
Salle et préau de Port-Aubin, 14 heures - 18 heures.

PAREMPUYRE
- Forum des associations avec château gonflable pour les enfants (Parc du Vieux Logis)
Plaine des Sports,
9 heures - 16 heures.
- Forum des arts
École municipale d'arts,
9 h 30 - 13 h 30.

SAINTE-HÉLÈNE
- Forum des associations
Au gymnase, 10 heures - 13 heures.
- Accueil des nouveaux habitants, avec cocktail de bienvenue
Mairie, 19 heures.
- Sainte-Hélène se retrouve : moment de remerciements et de convivialité après les incendies
Salle des sports,
19 heures.

SOULAC-SUR-MER
- Ciné-thé : projection du film *De La Comédie Française*
L'Océanic, 15 heures.
- Marché des Saveurs
Place de la basilique,
18 heures.

SOUSSANS
Forum des associations
Mairie, 10 heures - 13 heures

VENDAYS-MONTALIVET
- Rendez-vous nature sur le thème « Harmonisation sensorielle »
Médiathèque, 10 heures - midi.
- Forum des associations
Gymnase de Montalivet, 10 heures - 16 heures.
- Ouverture nocturne du festival Cré'Art Images, 9e édition : animation par l'orchestre Rave2Jazz

OÙ SORTIR !



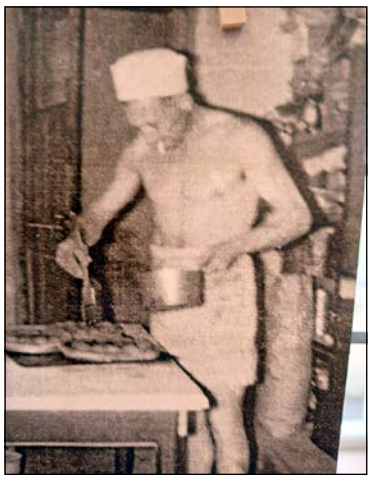
EXPOSITION.

Vensac, des années 1900 jusqu'à nos jours

Un grand bravo à la présidente de l'association Le Petit Pinceau, Nicole Mesuret ! Elle a réussi à réunir une magnifique collection de 560 photos anciennes de Vensac, véritables témoignages de notre histoire et de nos souvenirs, du 25 au 30 août derniers, dans la salle des fêtes de la commune. Pour réaliser ce beau projet, elle a fait appel à de nombreux Vensacais et leur a demandé de lui confier précieusement ces souvenirs de famille. Et c'est sans la moindre hésitation, avec beaucoup de confiance, que chacun a accepté de lui prêter les originaux de ces photos, parfois conservés depuis de nombreuses années. Grâce à cette belle mobilisation et à la générosité des habitants, c'est tout un pan de la mémoire de Vensac qui peut aujourd'hui être partagé et redécouvert. Merci à tous ceux qui ont contribué à faire revivre ces précieux souvenirs et encore un grand bravo pour cette magnifique initiative !



À cette époque, il fallait un cheval pour surveiller sa vigne !



Le boulanger de Vensac autrefois. *PHOTOS DR*

Danielle ROBIN
■

Salle polyvalente.

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Atelier de couture créative
La Cabane aux partages
10 heures - 16 heures.

LACANAU
- La Java en famille : journée pédagogique avec atelier cinéma
La Java, Maison du Commandant.
- Sunday Live Music : concert du groupe California Peppers
Le Mulligan, 22 heures.

LE VERDON-SUR-MER
Forum des associations
Gymnase Jean-Dabis,
14 heures - 19 heures.

LISTRAC-MÉDOC
Forum des associations avec accueil des nouveaux arrivants dans la commune (12 heures)
Salle socio-culturelle,
10 heures - 15 heures.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
- Troc-livres de Bernos en fête
1 rue Saint-Exupéry,
14 heures - 17 heures.
- Loto de La Solidarité Médocaine spécial Tombola géante
Salle des fêtes,
14 h 30.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Vide-greniers de Saint-Vivien en fêtes
Place de l'église,
8 heures - 18 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
- Rassemblement de Mercedes anciennes (tous modèles)
Parking central, face à l'océan.
- Dernier jour du festival Cré'Art Images, 9e édition : exposition de 20 créateurs
Salle polyvalente, 10 heures - 19 heures. (Nocturne animé par un orchestre de jazz 5 septembre)
- Dernier jour de présence de la grande roue de 50 mètres de hauteur
Boulevard du Général-Leclerc,
11 heures - minuit.

VERTHEUIL
Décrochage de l'exposition de peintures, collages et sculptures de l'artiste Solveig, « Traces et mémoire » et goûter festif
L'Aparté, 16 heures.

DU 7 AU 14 SEPTEMBRE

LACANAU
Exposition de l'association Arts et Lettres de France
L'Escoure. (Vernissage mercredi 9 septembre, 18 heures)

LUNDI 7 SEPTEMBRE

BLANQUEFORT
Vente vestiaire de l'association La Bonne Porte
18 rue de Lestaing,
10 heures - 17 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Atelier seniors « Méditation animale »
La Cabane aux partages,
14 heures - 15 heures.

MARDI 8 SEPTEMBRE

CARCANS-MAUBUISSON
Lectures de contes et concours de dessins
Bibliothèque, 11 heures - midi.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier de conscience corporelle
La Cabane aux partages,
10 heures - 11 h 30.
- Ramène ton repas
La Cabane aux partages
12 heures - 14 heures.
- Papote en espagnol
La Cabane aux Partages,
14 heures - 16 heures.
- Atelier photos / vidéos
La Cabane aux Partages,
17 heures.

LACANAU
Portes ouvertes du tennis-club, avec initiations et découvertes pour les 4-12 ans
Pôle de l'Ardilouse, 18 heures.

LESPARRE-MÉDOC
Loto de l'Association familiale et de la Foire aux vins
Salle des fêtes de Saint-Trélody, 20 h 35.

PAUILLAC
Atelier seniors (60 ans et +) sur le thème : « Créons ensemble un film du Médoc »
Mairie, 14 heures - 17 heures.

VERTHEUIL
Scène ouverte musicale
L'Art en partage,
19 heures - 22 heures.

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier d'art-thérapie parents-enfants (3 ans et +) animé par Carole Spinelli sur le thème : « Rentrée scolaire - le lien invisible »
Médiathèque, 10 h 30.
- Après-midi jeux
La Cabane aux partages,
14 heures - 17 heures.

EYSINES
Braderie de livres
Médiathèque Jean-Degoul,
14 heures -18 heures.

LE VERDON-SUR-MER
Balade nature (apportez des vêtements adaptés à la météo et des chaussures de marche)
Marais du Conseiller,
10 heures - 12 heures.

LISTRAC-MÉDOC
Afterbeach : apéro tapas et dégustation de vins, animations
Cave des Vignerons Associés,
17 heures - 21 heures.

LUDON-MÉDOC
Journées mondiales des zones humides en Médoc : balade au cœur des marais
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès du PNR, 10 heures - 12 heures.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Atelier mixologie et vin
Château Larose-Trintaudon,
14 h 30 - 16 h 30.

JEUDI 10 SEPTEMBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Atelier Jouons avec les mots
La Cabane aux partages
17 heures - 18 h 30.

LACANAU
Concert du groupe Ay Trick
La Java, Maison du Commandant,
20 heures.

PAUILLAC
Afterbeach sur l'île de Patiras
Départs au port, 17 h 15, 17 h 30 et 17 h 45.

JUSQU'AU 12 SEPTEMBRE

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Exposition des peintures de Dominique Diaz et Annick Chambaud
Médiathèque.

JUSQU'AU 13 SEPTEMBRE

CARCANS-MAUBUISSON
Vente des artisans créateurs de l'association « Des deux mains », exposition
Espace artisanal.

JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE

EYSINES
« Vanités », exposition d'art contemporain par Pierre Buraglio, Claude Buraglio et Zipora Bordek
Centre d'art contemporain Pierre Brana, Château Lescombes, mercredi - dimanche, 14 heures - 18 h 30.

LACANAU
« Instants du littoral », exposition de l'association Kalani
La Forestière, plage Sud.

JUSQU'AU 27 SEPTEMBRE

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Exposition des œuvres de Terence Barnes (lampes), Corinne Becker (coloquintes), Béatrice Ayestaray (bijoux), Nicole Brard (céramiques raku), Sophie Cottin (peintures) et Joss Lac (peintures)
Galerie Beau Bourg, tiers-lieu. (Vernissage mercredi 2 septembre, 11 heures)

JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE

LISTRAC-MÉDOC
« Slem », exposition
La Briqueterie du Médoc.

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

ARSAC
Concours photo sur le thème : « L'eau dans tous ses états »

CARCANS-MAUBUISSON
Les célébrités naufragées, **exposition**
L'Estran.

LACANAU
Un mois, un artiste : exposition des photographies de Thierry Magliulo
Ludo-médiathèques de la ville et de l'océan.

JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE

LE VERDON-SUR-MER
« 90 ans des Phares et balises au Verdon-sur-mer », exposition
Musée de Cordouan et des Phares et balises.

JUSQU'AU 28 NOVEMBRE

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Exposition posthume des œuvres de Paul Deligey
Corps de Garde Royal (Fort-Médoc).

JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE

PAUILLAC
Une saga photographique médocaine, **fausse exposition rétrospective du Studio Georges Lefayque, par Loïc Siri**
Maison du Tourisme et du vin.

JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
Exposition des œuvres de Lili Dumas
Maison du tourisme et du vin.

L'art de vivre à la médocaine !

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
Trouvez le point de vente à côté de chez vous.



Ou rendez-vous sur
lejournaldumedoc.fr

Pour tout renseignement : 05 57 75 14 00

LE JEU DU JDM

	9	2	4	8			7	3
1		5	2	7		4		6
4		3						1
				5	2		4	7
2			1	4			6	9
3			8	6			5	2
	3	4	9	2		7		
	2			1			3	4
7		6					2	

NIVEAU : **FACILE**

	4	2	7			9		
				6				1
	9	1	5					3
	1	7		4			8	9
	5		9	2	8		1	7
		9		7				
			3			7		
					6	2		
			2					4

NIVEAU : **MOYEN**

Les **SUDOKUS**

Le but est de remplir les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, pour qu'ils n'apparaissent qu'une fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases.

Solutions

4	1	3	7	5	2	8	6	9
5	2	9	7	1	8	6	3	4
8	3	4	9	2	6	7	1	5
3	4	7	8	6	9	1	5	2
2	5	8	1	4	7	3	6	9
9	6	1	3	5	2	8	4	7
4	7	3	6	9	5	2	8	1
1	8	5	2	7	3	4	9	6
6	9	2	4	8	1	5	7	3

9	6	8	2	5	7	1	3	4
7	3	4	8	1	6	2	9	5
1	2	5	3	9	4	7	6	8
3	8	9	1	7	5	6	4	2
4	5	6	9	2	8	3	1	7
2	1	7	6	4	3	5	8	9
6	9	1	7	5	4	8	2	3
5	7	3	4	6	9	2	1	8
8	4	2	5	3	1	9	5	6

40e Marathon des Châteaux du Médoc

ASSOCIATION POUR LE MARATHON DES CHÂTEAUX DU MÉDOC AMCM

SAMEDI 5 SEPT. 2026



Années 80's

WEB TV

Marathon du Médoc
Retrouvez les clips sur
www.dailymotion.com/
MARATHONDUMEDOC

LES FESTIVALES
CHALLENGE DE LA CONVIVIALITÉ

www.marathondumedoc.com

Commanderie du Bontemps
MEDOC · GRAVES · SAUTERNES · BARSAC

MÉDOC
MÉDOC · HAUT-MÉDOC

EAU DE SOURCE CRISTALINE ÉTAT NATUREL

INTER SPORT

AQUITAINE

Intermarché · MIRA · SEG-FAYAT · aosis · RIEDEL · UnionPay Your Way · AXA Paulliac · PEUGEOT · Betclic · Médoc Atlantique · BODYCROSS · SAVERGLASS · Médoc Cœur de Presqu'île · GESSEM BÂTIMENT · Leader Rent · SPORTS AKILEINE · MS vacances · R&T · tutti quanti · La vache qui rit · cénov'GROUPE · L'ÉCOLE DU VIN DE BORDEAUX · SEBACH · Communauté de communes Médullienne · Clubs des entrepreneurs du Médoc · AJP · AESIO MUTUELLE · Arbrettes Paysagiste · Arnoux Transports & Logistique · Banane de Guadeloupe & Martinique · Laglasse · SF EXPRESS · Krys · B.C.E · picoty aquitaine · n'py nouvelles pyrénées · DILMEX · Région Nouvelle-Aquitaine · GAEL ROJO · Impériales 33 · OVERSTIM·S · DUPONT · VERTIPICTURE PRODUCTION · LU · CHRONOFEU · HARIBO · Le Journal du Médoc · SUD OUEST · RMC